OVNI Présence

ISSN 0223-0976

COLONEL DE BROUWER
INTERVIEW EXCLUSIVE



Le n° 3 de la hiérarchie militaire belge s'exprime sur les récents événements survenus dans son pays. **Voir p. 21.**

SPECIAL BELGIQUE

PLEINS FEUX SUR UNE VAGUE D'OVNIS REMARQUABLE

T. n° 45 - janvier 1991 - 30 FF/7.50 FS/200 FB



3 - Edito
3 - Clips and claps I
6 - Les ovnis belges : revue de presse
La genèse d'une vague
10 - L'hypothèse de l'avion furtif
Ovni belge contre F-117 américain
par André Dumoulin
13 - Vague : impressions...
SOBEPS : hausse des actions en plat pays
par Michel Bougard
19 - Ovnis belges : le tournant
Que faisiez-vous dans la nuit du 30 au 31 mars ?
par Renaud Marhic
21 - Entretien avec le colonel Wilfried De Brouwer
Ovni : l'armée parle
par Pierre Lagrange
Vague : interrogations
Scénario pour une vague
Dernières précisions
E.T. chez les Belges, dessin de Gilles Barrès
27 - Clips and claps II
28 - Observations suisses
29 - L'homme au Livre bleu
Ruppelt, 30 ans après
par Pierre Lagrange
30 - Le décès d'Alfred Nahon
31 - Astronomes, ufologues, extraterrestres...
La stratégie du bulldozer...
par Pierre Lagrange
32 - Faut-il ne pas croire en la croyance ?
par Claude Maugé
35 - Readers' corner

Ovni-Présence

Trimestriel n° 45
Janvier 1991
Quinzième année

Ovni-Présence : un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quel qu'il soit, sa présence demeure.
Ovni-Présence est une publication de SOS-Ovni, association sans but lucratif ayant pour objet l'étude du phénomène ovni ainsi que la publication d'informations sur le sujet. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, de quelque manière que ce soit ou adaptation, même partielle, de texte, dessin ou photo est rigoureusement interdite. Une autorisation peut être accordée sur demande écrite adressée au directeur de la publication et à condition de citer l'auteur, la source et l'adresse de la revue.
Rédacteur responsable : Yves Bosson.
Comité de rédaction : Frédéric Dumerchat, Michel Hertzog, Pierre Lagrange, Bruno Mancusi, Renaud Marhic, Bertrand Méheust.
Directeur de la publication : Perry Petrakis.
Rédaction, abonnements, administration :
• SOS-Ovni - BP 324, F - 13611 Aix-en-Provence Cédex 1. C.C.P. : 7497 19 B Marseille (pour la France).
• Ovni-Présence, C.P. 25, CH - 1800 Vevey 1. C.C.P. : 18-5723-5 (Suisse et autres pays).
SOS-OVNI (16) 42.20.18.19 (24 h/24). Registre des observations d'ovnis en Suisse (ROOS) - Tél. : 037/61.35.16. Minitel : 36-15. Code d'accès : SOS-OVNI
Télex : 410 777 F SOSVNI - Minitel
Publicité : (16) 42.27.26.18.
Photocomposition, photogravure : Compographie - Montélimar
Impression : La Page Blanche - Marseille
En couverture : *La vague belge*, interprétation artistique d'Eric Seigaud. *Entretien avec le colonel Wilfried De Brouwer*. Cliché Jean-Christophe Monferran.
Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : Michel Bougard, Lucien Clerebaut, le colonel W. De Brouwer, Jacquie Dersins, Robert Gigi, Léonce Maetens, Jean-Christophe Monferran - Science-Actualités/CSi, Daniel Nahon, Thierry Pinvidic, Christian Soudet.
Dépôt légal : à parution.
Commission paritaire n° 61901.

© Ovni-Présence 1991

EDITO

Août : la grande vacance des ovnis...

Les journalistes ont habituellement la réputation de considérer la soucoupe — à l'instar du non moins fameux serpent de mer — comme un fait divers estival ! Or, en août 1990, c'est tout le contraire : défection du rayon ovni dans les médias et grande interrogation des ufologues. La vague allait-elle passer l'été ?

La vague ? Celle d'un bon millier de cas belges bien sûr, qui sévit de novembre à juillet dernier, avec ses polémiques, ses rebondissements, sa controverse, ses retombées médiatiques...

Septembre, fin de la parenthèse estivale. Tout porte à croire que les affaires reprennent : les médias — avec *Science & Vie*, *Sciences & Nature* et un débat à la *RTBF* le 13 novembre — relancent la controverse ; de nouvelles observations, très localisées, toujours avec la même structure triangulaire, sont signalées (en octobre : le 5, du 12 au 18 et les 30 et 31); les acteurs s'activent : la SOBEPS prépare un ouvrage dont on peut déjà prévoir le succès.

La matière est si abondante qu'*Ovni-Présence*, avec la présente livraison, ne vous dira pas tout sur la vague belge ! Vous saurez néanmoins comment tout a commencé — les premiers cas, les premières déclarations, le début d'une controverse — au travers des coupures de presse d'outre-Quiévrain, sélectionnées et commentées par Renaud Marhic (voir p. 6). Quant à André Dumoulin, il argumente l'hypothèse du F-117A, l'avion furtif américain (en p. 10). La parole est également donnée à Michel Bougard, l'un des acteurs de la vague, qui nous la raconte, vue de l'intérieur et nous livre son témoignage en p. 13. Enfin, autre acteur — et non des moindres — le col. W. De Brouwer a bien voulu accorder une interview à Pierre Lagrange, à lire en p. 21.(*)

Entres autres faits nouveaux, la vague d'ovnis qui déferla sur la Belgique aura suscité des avis très partagés, jusqu'au sein même de la rédaction d'*OP* où les discussions furent vives. Quelques-uns de nos commentaires parsèment ce dossier. Nous attendons les vôtres ! Y.B.

(*) Interview effectuée dans le cadre du département « Science-Actualités » de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette pour la réalisation — par Jean-Christophe Monferran — d'un documentaire sur les ovnis belges.

PS : Toutes nos excuses pour les délais — excessifs — de parution de ce n° 45. Pour tenter de se faire pardonner, *Ovni-Présence* augmente dès ce numéro sa pagination d'un cahier (8 pages), tout en maintenant l'abonnement au même tarif.

CLIPS & CLAPS

CLIPS & CLAPS

■ MISCELLANEES

• C'est fini : l'AESV n'est plus ! Elle a troqué son nom historique pour celui de SOS-Ovni (qui était à l'origine le nom attribué à son téléphone rouge et qui est également devenu celui du code minitel). L'adresse postale ne change pas.

• En Suisse, par contre, si l'on peut toujours écrire à *Ovni-Présence*, il faudra changer de numéro de case postale. C'est désormais à la case 25 qu'il conviendra d'adresser son courrier.

• Une nouvelle revue — *Phenomena* — est annoncée pour janvier (elle prendra le relais d'*En Direct*, la lettre d'informations destinée aux adhérents). Organe d'expression de SOS-Ovni (voir plus haut), bimestrielle, elle aura pour vocation d'aborder « l'actualité ufologique d'une manière rapide, dépouillée et directe » nous précise Perry Petrakis, son futur rédac-chef à qui nous souhaitons un franc succès. Abonnement annuel : 120 FF. Ecrire à SOS-Ovni, B.P. 324, 13611 Aix-en-Provence Cedex 1. Y.B.

Clipeurs :
Yves BOSSON - Bruno MANCUSI
Renaud MARHIC
Perry PETRAKIS

■ MAI 90 : MANIFESTATIONS EN SUISSE ROMANDE

Le mois de mai a été ufologiquement chargé en Suisse romande : trois conférences et un « congrès », rien de moins ! A croire que les organisateurs s'étaient donnés le mot. Nous avons donc eu droit à : *Science-fiction et soucoupes volantes* de Bertrand Méheust, le 9 à Yverdon-les-Bains, organisée par l'Association des Amis de la Maison d'Ailleurs (17 spectateurs) ; *La bataille du somnambulisme*, toujours de B. Méheust, le 10 à Lausanne, organisée par l'Association Suisse Romande de Parapsychologie (12 spectateurs) ; le « congrès » (une série de conférences, en fait) *Je suis un extra-terrestre* à La Chaux-de-Fonds, du 11 au 13, organisé et animé par l'« extraterrestre » (elle prétend provenir de la planète Ummo !) Viviane Poli (35 spectateurs environ, le 12) et enfin la conférence *L'ère du Verseau et les ovnis*, d'Aimée-Simone Geronimi, le 30 à Lausanne, organisée par l'Artimon (50 spectateurs environ). Inutile de dire que les deux conférences de notre ami Bertrand « planaient » largement au-dessus des autres... B. Mi

CRATERE

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, à 2 h, l'entourage de Denis Potel, habitant Caorches-Saint-Nicolas, à proximité de Bernay, dans l'Eure, entend une explosion sourde et sent comme un tremblement de terre. Le 6 juillet, M. Potel découvre dans son champ de maïs une trace circulaire de terre retournée, d'environ 20 m de diamètre avec, en son centre, un monticule, lui-même entouré d'un anneau. Le 11, nous étions informés de l'enquête de gendarmerie (par Europe 1) et Christian Soudet, délégué SOS-Ovni pour la région, passait la journée sur place. Le 12, le SEPRA, dépêché sur les lieux, apportait une conclusion définitive à l'affaire. Il s'agissait d'une bombe, datant de la dernière guerre, qui a explosé à six mètres de profondeur. P.P.



Prise de vue de la trace circulaire réalisée le 11 juillet 1990. Cliché : Christian Soudet.

Premier volume d'une encyclopédie de Jerome Clark

Depuis le *Dizionario enciclopedico di ufologia*, en deux volumes, de Franco Ossola (1981), aucun ouvrage de cette ambition n'était paru. Il nous faut donc saluer ici l'effort de Jerome Clark, rédacteur de l'*International UFO Reporter* et vice-président du J. Allen Hynek Center for UFO Studies (CUFOS). *The UFO Encyclopedia* (c'est son titre) devrait comporter quatre volumes et le premier, consacré aux années 80, vient donc de paraître (*).

Ce volume contient 84 entrées censées représenter l'ufologie des années 80 : ufologues, groupes, revues, théories, cas, controverses, etc. Ceux qui s'attendraient à trouver une vision principalement américaine du sujet... ne seront pas déçus : sur 27 ufologues ayant l'honneur de bénéficier d'une entrée, 24 sont Américains (les autres : deux Britanniques — Hilary Evans et Jenny Randles — et un Français — Jacques Vallée), sur 22 groupes et sectes, un seul (!) est non-américain (le GEPAN) et sur 11 revues, une seule est non-anglo-saxonne (il s'agit, modestement, de la revue franco-suisse que vous avez sous les yeux). Trouve-t-on quand même quelques Suisses cités dans le texte ? Eh bien oui : Yves Bosson, Carl Jung, Eduard Meier et Erich von Däniken. Les Français sont au nombre de 33 (de Jean-Paul Appel à Claude Vorilhon en passant par Pierre Lagrange et Perry Petrakis), les Italiens 2 (Gian Paolo Grassino et Edoardo Russo) et les Belges.... 1 (Jacques Scornaux). A propos de ces derniers, il n'y a pas une seule ligne sur la vague belge, mais ceci s'explique certainement par les délais de parution...

Quelques mots sur l'aspect technique de l'ouvrage. Le volume est de fort belle facture, relié (format A4) et imprimé sur du papier alcalin (autrement dit, il aura une durée de vie largement supérieure aux documents publiés sur du papier normal acide). Un index de mots-clés de 10 pages rend la consultation très pratique. Un point négatif toutefois : il n'y a aucune illustration.

Impression globale de cet ouvrage ? Plutôt mitigée, donc. Pour un projet d'une telle envergure, il aurait dû y avoir plusieurs co-auteurs car les choix de Clark sont criticables. Pourquoi l'ufologie française, si riche d'idées originales, n'a droit qu'à 3 pages alors que l'ufologie australienne bénéficie de 8,5 pages ? Pourquoi les revues *Caveat Emptor* et *Star Beacon* (vous connaissiez ? Pas moi !) ont-elles une entrée chacune alors qu'*UFO Phenomena* et *URIP* n'ont pas droit à une seule ligne (**) ? Pourquoi... Mais arrêtons-nous ici et espérons que les volumes suivants seront meilleurs. B. Mi

Jerome Clark, *The UFO Encyclopedia*, vol. 1 : *UFOs in the 1980s*, Apogee Books, Detroit 1990, 250 pages, 65 $.

(*) Le quatrième volume reprendra — en un texte revu et augmenté — les trois premiers.
(**) Edoardo Russo m'a signalé que J. Clark lui avait demandé d'écrire un texte sur l'ufologie italienne, mais qu'il ne l'avait pas envoyé dans les délais. J. Clark n'est donc pas responsable de l'absence d'entrée pour l'ufologie italienne.

NOUVELLE COMMUNION

William Burroughs, célèbre écrivain américain, fut à l'honneur en France, dès le 23 mars, où il inaugurait le Salon du livre à Paris en compagnie de Jack Lang. Le 28, il était l'invité de Frédéric Mitterrand sur *Antenne 2* et le 4 mai, *FR3* lui consacrait une émission.

Contemporain de Jack Kerouac, l'auteur de *Sur la route*, W. Burroughs est un des pilliers de la *beat generation* de l'après-guerre.

Un aspect du personnage nous avait pourtant échappé : son intérêt pour *Communion*, le livre de Whitley Strieber, romancier de littérature fantastique américain, qui raconte dans cet ouvrage ses enlèvements *authentiques* et successifs par des extraterrestres (cf. *OP* n° 42, pp. 24-26).

Encore plus surprenant, les Visiteurs de W. Strieber seraient apparus à W. Burroughs dans son enfance. C'est du moins ce que révèle une longue interview parue dans *Libération* du 23 mars dernier. R.M.

CHOUCROUTE SPATIALE

Le coup d'envoi d'une « *semaine planétaire pour l'accueil des extraterrestres* » a été donné, à Strasbourg, le 24 mars dernier. Objectif : expédier un « *message d'amour* » aux géniteurs venus du ciel et « *parvenir pour les meilleurs à l'orgasme cosmique* ».

Les initiateurs de cette semaine, qui prétendent que la vie sur Terre a pour origine des êtres venus du cosmos, ont été présentés par la presse comme des « *dissidents du Mouvement raélien* » ! R.M.

DECES DE JACQUES LOB

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jacques Lob, survenu dans les tous derniers jours du mois de mai, à l'âge de 58 ans.

Jacques Lob, de son vrai nom Loeb, dessinateur humoristique à ses débuts, se lança dès les années 60 dans le scénario, domaine où il collabora avec les plus grands.

L'ufologie lui doit à ce titre trois fameux albums réalisés en collaboration avec le dessinateur Robert Gigi, retraçant l'histoire des soucoupes volantes : *Le Dossier des soucoupes volantes* (1972), *Ceux venus d'ailleurs* (1973) et *O.V.N.I., dimension autre* (1975) parus tout d'abord en livraison hebdomadaire dans *Pilote* puis réédités en un seul volume, intitulé *Les Apparitions OVNI* (1979). Ces albums, publiés par Dargaud, ont motivé toute une génération d'ufologues, que Lob sut captiver y compris en enquêtant lui-même sur le terrain, comme il le fit à l'occasion de la rencontre du troisième type du Malmont, célèbre affaire varoise du 19 octobre 1973. R.M.



PARU / A PARAITRE

Un nouvel ouvrage de l'ufologue franco-américain Jacques Vallée vient de paraître aux Etats-Unis sous le titre *Confrontations, a Scientist's Search for Alien Contact*, New York, Ballantine Books (Confrontations, un scientifique à la recherche du contact extraterrestre). Cet ouvrage sera probablement publié en français l'année prochaine aux éditions Robert Laffont.

Aux USA toujours, sortira prochainement un livre-enquête sur le cas de Roswell, Nouveau-Mexique, où un ovni se serait écrasé en 1947. Les auteurs, membres du J. Allen Hynek Center for UFO Studies (CUFOS), sont : Don Schmitt, directeur d'enquêtes et Kevin D. Randle, écrivain et ancien agent de renseignement de l'US Air Force. R.M.

France : presse qui roule...

Regain d'intérêt, déchaînement médiatique, comment qualifier l'attitude de la presse écrite (en particulier des magazines) et audio-visuelle, ces derniers mois dans l'Hexagone ? Rares sont en effet les rédactions à n'avoir jamais abordé le thème des ovnis, que ce soit à l'occasion de la parution d'un ouvrage (voir ceux de J. Sider, J. Vallée, J.-P. Petit, J.-Y. Casgha et J. Guieu), de l'évocation d'un cas (Marcilly, Bernay...) ou encore des vagues soviétique et surtout belge.

Loin de nous l'idée ou l'envie de décerner de façon exhaustive bons et mauvais points à nos collègues. On a pourtant frémi devant les plus belles « *noix d'honneur* » et autre « *franchissement du mur du çon* », chers au *Canard enchaîné*, notre affectionné confrère.

Quant TF1 annonce le 1er janvier dernier, dans son édition de 13 h, que les ovnis belges n'étaient rien d'autre que des avions-radar AWACS, on n'y voit pas de méchanceté, tellement c'est idiot.

Lorsqu'Antenne 2 interviewe le Dr Meaden aux Rencontres de Lyon au sujet de sa théorie des *vortex*, susceptible d'expliquer les *rings* anglais, et lui fait dire « *les ovnis belges sont des tourbillons électromagnétiques* », on comprend la valeur de certaines cartes de presse.

En marge de ceci, qui ne mérite même pas le nom de désinformation, on s'étonne aussi que Patrice van Eersel, excellent journaliste au demeurant, puisse se fourvoyer dans le numéro de juin dernier d'*Actuel*, à propos de l'observation d'un tir militaire par de nombreux témoins (dont notre rédacteur en chef) le « *19 mars 1989* » (sic, en réalité il s'agit du 21), en affirmant « *il n'existe d'ailleurs aucune rampe de lancement dans le sud de la France, d'où un mastodonte pareil aurait pu s'élever...* » Rappelons que la plupart des tirs de missiles de l'armée française s'effectuent depuis le Centre d'essais des Landes de Biscarrosse...

Mais il est vrai que van Eersel avait eu ici l'honnêteté d'avouer que les ovnis ne sont pas son truc !

R.M.

OSKAR LAFONTAINE ET LES EXTRATERRESTRES

Oskar Lafontaine, vice-président du parti social-démocrate de RFA, a-t-il été victime d'une contactée ?

Adelheid Streidl, l'assistante médicale de 42 ans qui lui a porté plusieurs coups de couteau à la gorge en avril dernier, semble en effet recevoir des messages d'extraterrestres. Atteinte, selon les médecins, de schizophrénie paranoïde, elle aurait entre autres déclaré : « *je voulais tuer Oskar Lafontaine pour être traduite en justice et que la presse en parle* (...) *Il y a en Europe des usines et des salles souterraines où la population est manipulée sur le plan physique et psychique* ». Une telle affirmation n'est pas sans rappeler l'histoire des « Petits Gris » — ces extraterrestres carnassiers vivant sous terre, chers à Jimmy Guieu — et il n'est pas impossible que cette tentative d'assassinat soit liée à cette rumeur à fort relent de sensationnalisme et de paranoïa. R.M.

BOURRET : TOURNEE EN PRISON

Le journaliste Jean-Claude Bourret a mené, courant avril, une tournée de conférences sur les ovnis auprès de la population carcérale française, avec pour étapes La Santé, Fresnes et les Baumettes. Récidiviste, J.-C. Bourret, puisqu'il avait déjà entrepris une pareille tournée en 1985. R.M.

CONGRES ANNUEL DU CISU A BOLOGNE

Le Centro Italiano Studi Ufologici (CISU) a organisé son 4e congrès national annuel (non ouvert au public) à Bologne, les samedi 13 et dimanche 14 octobre. Une cinquantaine de personnes venues de toute l'Italie (mis à part le soussigné) étaient présentes, le premier jour, pour écouter les exposés d'Edoardo Russo (*L'ufologie aux USA*), Paolo Toselli (*L'ufologie française*) et à nouveau Russo, qui remplaçait Gian Paolo Grassino (*La scène italienne*). Les exposés étaient intéressants, mais malheureusement il n'y a pas eu de débat. Le dimanche était consacré à l'assemblée générale du groupe. Le comité sortant a été réélu à l'exception de Maurizio Verga, qui a été remplacé par Angelo Ferlicca. B. Mi

Les ovnis belges

digest renaud marhic

Eupen, Esneux, Saint-Vith, Herbesthal, Verviers, le barrage de la Gileppe, Theux, Waimes, la Calamine, Aubel, Liège, Henri-Chapelle, Polleur, Sart, Andrimont, Herve, Ans, Stavelot...
On n'en finirait pas de citer les noms de ces localités belges dont ont émané quelque 1 000 témoignages recueillis par la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) entre novembre 89 et le printemps dernier.
Une courte revue de presse donne néanmoins une idée de l'ampleur de cette vague.

• **ROUTE DU CONDROZ - DOLEMBREUX 7/11/89.** Le mardi 7 novembre, deux gendarmes de la brigade d'Esneux, au sud de Liège, MM. Bertrand et Joie, ont observé « *une masse énorme, difficile à déterminer* ». M. Bertrand raconte : « *Nous nous trouvions à proximité de la route du Condroz, lorsque nous avons vu vers 20 h 30, assez loin de nous, un objet volant, dont la masse semblait énorme, pourvu de deux feux blancs de grande puissance. Cet ovni était à un ou deux kilomètres de nous, et nous avons pu l'observer pendant environ cinq minutes. Ces feux blancs étaient dirigés vers le bas, mais nous ne voyions pas s'ils éclairaient le sol, car nous étions trop loin. Nous avons aussi aperçu une sorte de guirlande verte et rouge. Les lumières blanches étaient très écartées. Au début, nous avons rigolé, bien sûr, en songeant à tous les films que l'on voit parfois, mais nous avons été déjà plus intrigués, une demi-heure plus tard, alors que nous étions près de Dolembreux. Nous avons vu à peu près la même chose, mais sans les lumières blanches. Cet objet se déplaçait très lentement à l'horizontale. C'était vers 20 h 50 et nous l'avons observé encore cinq minutes durant. Nous avons tenté de le suivre : nous étions à environ 600 mètres. Cela semblait une masse imposante, mais difficile à déterminer. Nous avons coupé le moteur de notre voiture, mais nous n'avons entendu aucun bruit ou vrombissement venant de cette direction. Lors de la première observation, nous avons noté l'écartement très important des deux lumières blanches : cela signifierait-il que l'objet était énorme ? Nous ne savons pas. C'était trop grand pour être un ballon ou un zeppelin. Et d'autre part ce n'était pas un avion. C'est sûr. Nous avons fait un rapport* ». (*L'Echo du Centre*, 15/12/89)

• **EUPEN - LA GILEPPE - SPA 29/11/89.** Vers 17 h 30, le maréchal des logis Hubert von Montigny roulait en compagnie d'un autre gendarme sur la route reliant Eupen à Eynatten, quand ils observèrent le phénomène suivant : « *l'engin semblait avoir une forme triangulaire, mais il était surtout doté de trois phares et d'un feu clignotant. Ces faisceaux lumineux scrutaient le sol et leur éclat était tel qu'ils nous éblouissaient, ce qui nous a empêché de bien distinguer l'appareil mystérieux (...) Il volait à basse altitude (deux à trois cents mètres tout au plus) et n'émettait qu'un léger vrombissement, comparable à celui d'un moteur électrique* ».
Le phénomène s'est ensuite dirigé vers le centre d'Eupen puis vers le barrage de la Gileppe où, selon les deux gendarmes, il serait resté immobile pendant environ quarante-cinq minutes. Enfin, il prit la direction de Spa et ses environs où il serait resté une demi-heure avant de disparaître.
« *Vers 19 h 00, un autre engin a survolé la route. Il semblait venir de Verviers et s'est dirigé vers la Calamine et Gemmenich, dans la région des Trois-Frontières où l'on a perdu sa trace* », ajoute Hubert von Montigny.
De nombreux autres témoins ont signalé le lendemain leurs observations aux rédactions de *Radiolène*, la station verviétoise de la *RTBF*, et de *RBF*, la radio belge de langue allemande. Beaucoup d'entre eux ont indiqué : « *il restait de longs moments sans pratiquement bouger, puis il accélérait très brusquement* ».
Le 12 octobre déjà, un commissaire de police et plusieurs pompiers qui luttaient contre un incendie, à Verviers, avaient vu un ovni. (*Le Soir*, 1/12/89)

• **PLOMBIERES 30/11/89.** Un habitant de Plombières a apporté le témoignage suivant : « *il était 21 h 40 lorsque circulant sur la route d'Herbesthal, j'ai vu arriver dans le ciel un objet inhabituel. Il est passé à basse altitude par dessus la route, sans faire de bruit. Cela ressemblait à une plate-forme triangulaire. Deux gros phares étaient allumés à l'avant, mais aucune lumière ne provenait de l'arrière. Contrairement à ce qui s'était passé mercredi, ces phares n'étaient pas dirigés vers le sol. Le passage s'est effectué lentement, un peu plus de deux minutes. Je me suis demandé s'il ne s'agissait pas d'un appareil de style AWACS en train d'amorcer son atterrissage, mais il n'y a aucune piste dans les environs d'Eupen* ».
La Force Aérienne belge a affirmé qu'il n'y a pas de vol d'AWACS dans la région ce jeudi soir. (*Vers l'Avenir*, 2/12/89)

Une vague exceptionnelle

La présente rubrique porte essentiellement sur les deux premiers mois de la vague d'observations belges, novembre et décembre 1989.
Les rapports ont néanmoins continué d'affluer à la SOBEPS lors du premier semestre 1990. Fin juin, ce n'était pas moins de 1000 cas qui étaient recensés par cette société. A titre de comparaison, elle en avait enregistré depuis sa création en 1971, et jusqu'à octobre 1989, environ neuf cents.
Face à un tel raz de marée, la SOBEPS a dû faire appel à une quarantaine d'« enquêteurs » bénévoles recrutés par petites annonces. Plusieurs scientifiques se sont portés volontaires.
Il faut dire que la gendarmerie belge a reçu ordre de faire suivre à nos confrères les témoignages qu'elle recueille elle-même. La Force Aérienne, quant à elle, a accepté de collaborer avec les ufologues, reçus au centre radar de Glons, et qui eurent accès à certaines informations permettant de recouper les témoignages par d'éventuels échos radar.
Cette collaboration, en forme de reconnaissance officielle d'une association ufologique privée, est elle aussi exceptionnelle, soulignons-le.

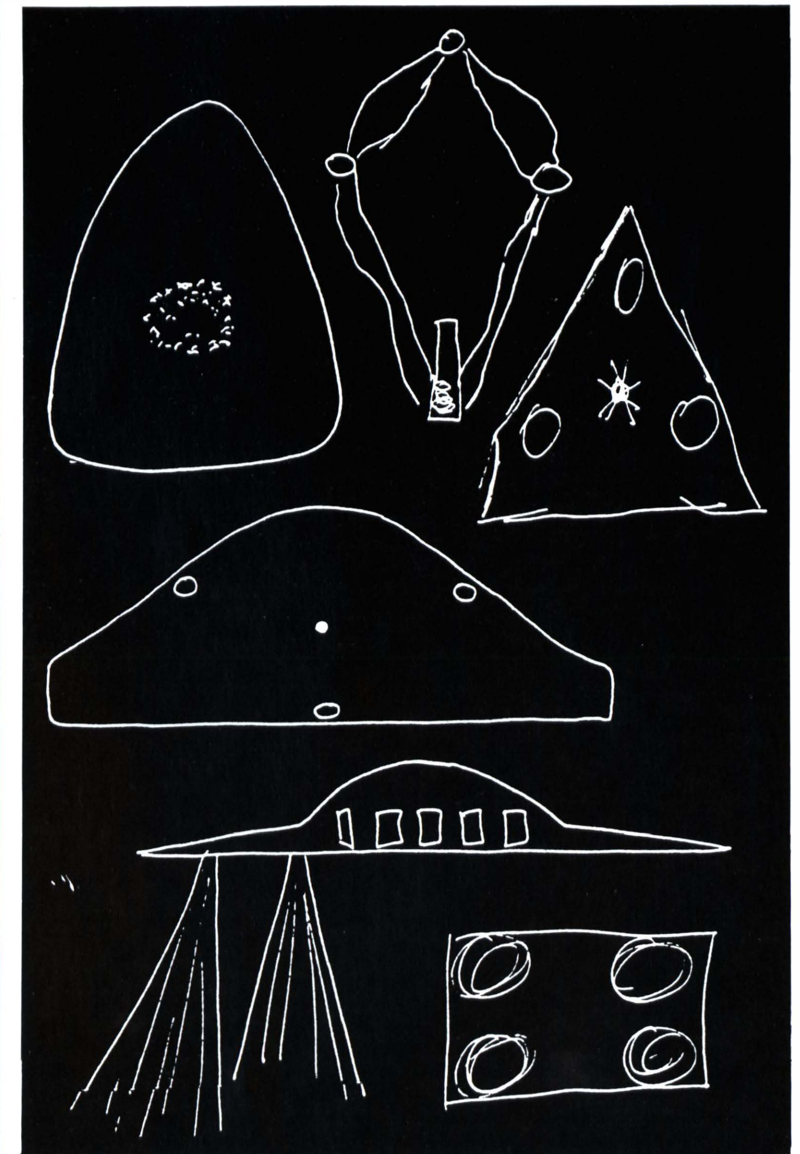
R.M.

• **HENRI-CHAPELLE 1/12/89.** Une demi-douzaine de scouts aubelois ont observé, vendredi vers 19 h 00, à proximité du cimetière américain d'Henri-Chapelle, cinq ovnis en vol stationnaire, qui émettaient des faisceaux lumineux. Ils ont ensuite disparu au-dessus de la frontière néerlandaise. Les scouts ont remarqué après cette disparition d'énormes nuages d'un rouge éclatant à l'endroit où évoluaient les faisceaux lumineux.
Un des témoins a pu photographier les ovnis, mais l'appareil était apparemment mal réglé et le cliché n'a rien révélé. (*Le Soir*, 5/12/89)

• **MORLANWELZ date non précisée.** Après l'hypothèse avancée par le Groupement de Recherche et d'Information sur la Paix (GRIP), selon laquelle les ovnis belges pourraient être des avions américains ultra-modernes, manœuvrant sans autorisation au-dessus du pays, M. Serge Arnould de Morlanwelz a apporté son témoignage. Il pense effectivement avoir observé un de ces appareils F-117 A.
« *Il était environ sept heures et demie lorsque j'ai entendu le sifflement d'un avion. Le ciel était assez dégagé et le brouillard élevé. Tout à coup, les nuages se sont éclairés pour devenir de plus en plus jaunes. Je ne pouvais pas distinguer de forme. Des gerbes de lumière rouge et verte perçaient les nuages qui donnaient l'impression de gonfler. Un objet est sorti. De face, on aurait dit un triangle comme un boomerang dans le ciel. Quelques minutes plus tard, j'ai assisté au même phénomène. Je suis persuadé qu'il s'agissait d'un avion* ». (*La Nouvelle Gazette*, 16/12/89)

• **HALEN 16/12/89.** Deux chasseurs F-16 de la Force Aérienne belge ont patrouillé le samedi 16 décembre, vers 23 h 00, dans les environs de Halen et de Diest. Les standards des services de secours et de police avaient reçu de nombreux appels faisant état de phénomènes lumineux dans le ciel flamand. Devant l'avalanche de témoignages mentionnant des cercles de couleurs, la gendarmerie s'est rendue sur place et a abouti à un dancing de Halen dont les lasers projetaient sur les nuages des faisceaux de lumière colorée.
Le parquet de Hasselt a demandé à l'exploitant de cesser ces projections qui perturbaient l'ordre public et le trafic routier en particulier. Deux semaines auparavant, les lasers de ce même établissement avaient provoqué une recrudescence de témoignages concernant les ovnis. La Force Aérienne envisage, elle, de faire « *supporter ses frais d'intervention par les utilisateurs de ces rayons lasers. Il faudrait réglementer l'utilisation de ces faisceaux* ». (*La Dernière Heure*, 18/12/89, *Le Soir*, 19/12/89)

• **REGION D'AMAY date non précisée.** Un maréchal des logis de la région d'Amay, à vingt kilomètres de Liège, le gendarme Kinet, a pu observer un objet doté de trois projecteurs puissants semblable aux ovnis décrits précédemment par de nombreux témoins. Néanmoins, une observation « *méthodique* » permettait, selon lui, de reconnaître un avion AWACS de l'OTAN. Cet appareil n'est autre qu'un Boeing surmonté d'un imposant radar de forme circulaire.
L'avion, basé à Bierset près de Liège, survole fréquemment la région de jour, mais plus rarement de nuit, précise le gendarme. Il ajoute : « *j'ai appelé la base de Bierset qui m'a confirmé que l'AWACS avait fait un vol de nuit. J'ai obtenu que le pilote redécolle pour vérifier, et confirmation a alors été faite* ». (*L'Echo du Centre*, 14/12/89)


Observations du 29 novembre 1989 : croquis effectués par différents témoins situés à Eupen (entre 17 h 30 et 18 h). On notera la prédominance de la structure triangulaire (phares blancs disposés en triangle). Doc. SOBEPS.

Ce qui précède permet non seulement de se faire une idée des phénomènes observés, mais aussi des hypothèses avancées quant à leur nature. Et encore n'avons nous pas cité celle du laser, volontairement trompeur cette fois-ci (*La Dernière Heure* du 9/12/89), ou celle de l'ultra-léger motorisé (*L'Echo du Centre*, 7/12/89)... Nous reviendrons plus loin sur les deux principales hypothèses en présence : l'objet inconnu et le chasseur américain top-secret. Quelle que soit leur éloquence, il serait faux de croire que tous les témoins aient observé des triangles volants. On note aussi des témoignages plus « banals » comme cet ovni ressemblant comme deux gouttes d'eau à une étoile (*La Dernière Heure* du 12/12/89) ou cet autre, perçu par certains témoins comme un simple avion volant à basse altitude (*La Nouvelle Gazette* du 19/12/89). Il est donc probable que les habituelles confusions entre « ovnis » et phénomènes naturels mal interprétés par un témoin de bonne foi, soient ici aussi présentes. Mais comment pourrait-il en être autrement, au vu des 1000 témoignages recueillis, chiffre exceptionnel en Europe, précisons-le.

Poursuivons cette revue de presse par quelques citations des « acteurs » de cette vague.

• Michel Bougard, président de la SOBEPS : « *D'après les premiers témoignages qui m'ont été rapportés, nous avons apparemment affaire à un cas typique de style ovni. L'affaire me paraît très intéressante. Dans la majorité des cas, la durée d'observation d'engins volants non identifiés oscille entre une et trois minutes. Ici certaines personnes ont pu suivre les évolutions de l'objet inconnu pendant plus d'une demi-heure et il s'agissait de surcroît de témoins assermentés* ». (Le Soir, 1/12/89)

• Lucien Clerebaut, secrétaire général de la SOBEPS : « *En général, nous n'avons pas noté de tendance à l'exagération. La plupart des témoignages nous semblaient comporter des accents de vérité flagrants* ». (Le Soir, 6/12/89)

• André Koeckelenbergh, astronome, chef de travaux à l'Observatoire Royal de Belgique : « *Le fait que les observations émanent de fonctionnaires assermentés n'ajoute pas, selon moi, un poids supplémentaire à ces déclarations. Leur vue et leur sensation ne sont pas nécessairement, pour la cause, plus fines que celles d'autres citoyens. En matière de phénomènes volants mystérieux, des observations réalisées par des gens, en principe dignes de foi comme, par exemple des aviateurs expérimentés, se sont avérées complètement erronées.* » (Le Soir, 8/12/89)

• La Défense Nationale confirme que les radars de la Force Aérienne de Glons, Gand et Düren en RFA, ont détecté des échos bizarres, mais ces signaux n'étaient pas assez nets pour pouvoir être identifiés avec certitude. Ces « fantômes » ne correspondent pas aux témoignages recueillis dans l'est de la Belgique et peuvent avoir été engendrés par les inversions de température connues ces derniers jours. (Le Soir, 8/12/89)

Ministère de la Défense Nationale

CABINET DU MINISTRE

Boulevard du Régent [illegible]
1000 Bruxelles
Tél.: [illegible]

21 -12- 1989

COMMUNIQUE DE PRESSE

En réponse à une question orale de M. le Député Charles Janssens relative aux phénomènes OVNI observés depuis plusieurs semaines dans l'espace aérien belge, le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Guy Coëme a précisé ce 21 décembre que l'enquête menée par la Force Aérienne permet de tirer les conclusions suivantes:

- Les observations visuelles rapportées à la Gendarmerie par les témoins ne correspondent pas à certaines observations d'échos-radar effectuées par les centres de contrôle de système de défense aérienne.
Il n'y a donc pas de corrélation entre ces différentes observations.

- Le 5 décembre dernier, les pilotes des F-16 de Beauvechain rentrent de mission sans avoir observé aucune présence dans l'espace aux endroits incriminés; cela permet d'accréditer la thèse d'échos-radar parasites dus probablement aux phénomènes météorologiques d'inversion thermique.

- Au moment où les témoignages ont été recueillis par l'Etat Major de la Force Aérienne, il n'y avait pas d'avion radar AWACS dans l'espace aérien belge.

- Après s'être renseignée auprès du Quartier Général de l'USAF à Washington, l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles a démenti toute présence d'avions furtifs (Stealth aircrafts) dans l'espace aérien belge.

- Aucun exercice de vol de drône (engin téléguidé d'observation) de la Force Terrestre n'a été effectué à partir du camp d'Elsenborn au cours de la période considérée.

En conséquence, le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Guy Coëme estime que toutes les hypothèses relatives à la présence d'engins militaires dans notre espace aérien sont définitivement à exclure.

Le communiqué du Ministère de la Défense nationale belge excluant l'hypothèse d'engins militaires. Le public aura sans doute conclu, en toute logique, qu'il s'agit d'engins venus d'ailleurs...

• Colonel Mandel, porte-parole du ministère de la Défense : « *Cette "vague" de témoignages est, semble-t-il, sans précédent en Belgique et le ministre Guy Coëme a chargé la Force Aérienne d'ouvrir une enquête* ». (Le Soir, 11/12/89)

• André Dumoulin, attaché de recherche au GRIP, a mentionné l'existence d'« *un nouveau chasseur furtif américain aux formes géométriques révolutionnaires* », sans affirmer qu'il s'agisse là d'une explication formelle, mais « *pour répondre aux assertions de la SOBEPS, selon lesquelles les habitants de la région connaissent toutes les formes d'avions militaires possibles et imaginables (...) Ce mystérieux chasseur a très probablement déjà volé en Europe au cours de vols de nuit, sans que l'information ne soit connue du grand public, ni peut-être de certaines autorités politico-militaires européennes* ». (La Dernière Heure, 12/12/89)

• Un major de la Force Aérienne, spécialiste radar, sous couvert de l'anonymat : « *Je suis absolument formel pour exclure l'hypothèse AWACS et c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous nous intéressons aux témoignages d'origine militaire, y compris les observations faites par les gendarmes. Les militaires qui ont vu un ovni savent ce qu'est un AWACS ; ils m'ont affirmé que ce qu'ils avaient vu n'avait rien à voir avec cet appareil. Pour la Force Aérienne, c'est clair, la piste AWACS est une piste que l'on peut oublier. En fait, pour l'instant, nous avons des témoignages et nous savons que ces témoignages sont crédibles. Et nous n'avons pas le moindre début d'explication* ». (La Dernière Heure, 14/12/89)

• Le général Terrasson, commandant de la Force Aérienne tactique belge : « *Je voudrais commencer par exclure ce qu'on appelle les produits de la technologie de la furtivité mise au point aux Etats-Unis, qu'il s'agisse du bombardier B-2 ou du chasseur F-117A : je n'imagine pas que les Américains puissent procéder à des essais en Europe Occidentale, et en particulier dans l'espace aérien belge, sans en avertir le sommet de la hiérarchie militaire. C'est proprement inconcevable. Je puis vous dire que nous n'avons été avertis de rien de ce genre. Pour la Force Aérienne, l'hypothèse du furtif est exclue (...)* (Des objets venus d'ailleurs ?) *Ce n'est pas impossible... Nous devons avoir l'esprit suffisamment ouvert pour ne rejeter aucune hypothèse, pour autant que les recherches se fassent de façon rigoureuse. Des objets venus d'ailleurs ? Aussi longtemps que nous ne possédons aucune preuve...* ». (La Dernière Heure, 15/12/89)

• L'ambassade américaine à Bruxelles affirme qu'« *aucun appareil F-117A n'effectue ou n'a effectué de survol du territoire belge* ». Elle précise s'être renseignée auprès du quartier général de l'US Air Force à Washington. Le quartier général des forces aériennes américaines en Europe (USAFE), installé à Ramstein (RFA), est pour sa part resté beaucoup plus vague devant les questions posées. Un porte-parole s'est refusé à donner la moindre information sur un éventuel déploiement d'avions de ce type en Europe. « *Nous USAFE, ne disposons d'aucun appareil de ce type* », a affirmé le porte-parole, qui a refusé d'indiquer si des essais de F-117 avaient déjà été effectués sur le Vieux Continent. Il a ajouté que toutes les questions concernant cet avion devaient être posées au Pentagone. (Le Soir, 21/12/89)

• Michel Bougard, président de la SOBEPS : « *Il n'y a aucune raison que des avions viennent chez nous pour faire l'objet d'essais, il y a bien d'autres endroits qu'ici et il reste de nombreux points d'interrogation. Comme on peut dire que si ce sont des engins qui viennent d'ailleurs, il serait normal qu'ils soient attirés par notre réseau autoroutier qui est particulièrement illuminé. En attendant, une chose est certaine : tout le monde voit bien la même chose qu'on ne peut pas encore identifier, car il ne se passe pas d'éléments décisifs. C'est très frustrant. Il y a ici quand même quelques éléments neufs. Avant, ce que l'on appelle les ovnis faisaient des apparitions furtives. Cette fois ils apparaissent, restent et viennent souvent aux mêmes endroits, à la même heure. C'est manifestement quelque chose qui veut se laisser voir* ». (La Nouvelle Gazette, 29/12/89)

SOBEPS

En synthèse, de cette première moisson d'enquêtes, il ressort un certain nombre d'évidences:

1. Entre 17 h 15 et jusqu'aux environs de 20 h 45, la région délimitée par les villes de Liège, Spa, Eupen et la frontière a été survolée par vraisemblablement plusieurs objets.
2. Ces objets sont décrits comme des plateformes triangulaires de peu d'épaisseur, surmontées d'une sorte de coupole sur laquelle plusieurs témoins ont vu se découper des hublots.
3. Le nombre de points lumineux est généralement de trois (plus rarement quatre) feux blancs à la face inférieure de l'objet, ou de deux phares à l'avant de celui-ci les deux systèmes ne semblent pas pouvoir fonctionner en même temps. On distingue encore un feu rouge-orangé situé le plus souvent au centre de la masse.
4. Ce type d'engin se déplace lentement, peut rester immobile, et se déplacer ensuite à des vitesses comprises entre 60 et 100 km/h; cette évolution se fait silencieusement, à l'exception d'un bruit de turbine (chuintement, sifflement, ventilateur,...) nettement perçu par plusieurs témoins.
5. Les manoeuvres de cet objet ne sont jamais brusques: virages à 180 ° effectués en s'inclinant; l'intensité des feux est liée à la vitesse de déplacement, ce qui suggèee une source d'énergie identique pour le déplacement et ces feux; notons encore qu'à notre connaissance on n'a signalé aucune perturbation de nature électro-magnétique au passage de l'objet.
6. Le ou les objets ont sillonné toute la région en suivant le plus souvent les routes bien balisées, stationnant aussi bien dans des endroits déserts qu'au-dessus d'agglomérations très fréquentées ne manifestant par là même aucune envie particulière de se cacher.
7. Pour au moins un des objets, on est certain qu'il est venu d'Allemagne (ou des Pays-Bas) et qu'il y est retourné.
8. Dans l'état actuel du dossier, une vingtaine de jours après les faits, le phénomène reste toujours non identifié.
9. On peut exclure catégoriquement toute confusion possible avec des phénomènes astronomiques (Jupiter, Lune), météorologiques (mirages, inversion de température), ainsi qu'avec des avions conventionnels ou plus particuliers comme le Boeing E-3 A Sentry, mieux connu sous le nom d'AWACS. Ce type d'appareil survole souvent la région et est bien repéré par ses habitants. Nous rejetons également l'hypothèse de faisceaux laser ou de hologrammes géants pour des raisons techniques ou des impossibilités physiques évidentes.

La cohérence des témoignage recueillis nous permet de conclure à un phénomène strictement matériel, un engin construit artificiellement au comportement intelligent (survol à basse altitude et mission de reconnaissance), sans préjuger, à ce stade, de l'origine de cet objet.

La première mission de la SOBEPS qui est celle d'enquêter aussi objectivement que possible sur ces phénomènes aériens non identifiés ne s'achève pas ici: il nous faudra encore vérifier maintes informations avant de classer définitivement ces cas avec la mention "non identifié". Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour, une fois de plus, tenter de détruire l'amalgame qui consiste à confondre OVNI et engin extraterrestre. Rappelons donc que, au sens propre du terme, un OVNI est un phénomène qui n'a pas pu être identifié après enquête. Ensuite, dans le cadre d'études pour interpréter ces phénomènes qui résistent, on peut songer, entre autres, à l'hypothèse de sondes extraterrestres. Mais d'autres pourraient n'y voir que des phénomènes naturels inhabituels ou des confusions avec des engins difficiles à identifier (reconstructions mentales liées à la culture ambiante).

Extrait du communiqué de presse de la SOBEPS du 18 décembre 1989. Celui-ci concerne exclusivement les événements de la soirée du mercredi 29 novembre et se limite aux faits qui se sont déroulés dans la région d'Eupen-Verviers, entre 17 h 15 et 20 h 45. Faire face à une telle moisson de témoignages n'est pas chose facile et on ne peut que rendre hommage à la SOBEPS pour le travail effectué en matière de recueil de l'information.

COMMUNIQUE

F-117A :
L'hypothèse de l'avion furtif

• par André Dumoulin

Comme souvent en pareille circonstance, la bataille des hypothèses fait ici rage. Il nous paraît intéressant d'approfondir celle du chasseur américain top secret, bien que, rappelons-le, les divers phénomènes évoqués ici puissent avoir des origines fort différentes et nombreuses.

Ce texte constitue l'intégralité du communiqué de presse d'André Dumoulin, attaché de recherche au GRIP (voir encadré), il lève un coin du voile sur les essais militaires américains en matière d'aéronautique de pointe, plus particulièrement en Europe. Au-delà d'une possible explication de certains témoignages, le GRIP livre des éléments intéressant de près la recherche sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés et pourtant plus connus, semble-t-il, des historiens, des spécialistes de l'aéronautique et des militants de la paix que des ufologues. On notera, ici, la prudence du ton employé.



Ovni belge (ci-dessus : film vidéo réalisé dans la nuit du 30 au 31 mars 1989 au-dessus de Bruxelles) ou F-117 A américain (ci-contre) ?

Il me semble, à la lecture des différents témoignages parus dans la presse écrite et audiovisuelle, que les phénomènes observés sont de toute évidence artificiels.

Ceci constaté, avant de considérer ces phénomènes comme une preuve irréfutable de présence extra-terrestre dans notre banlieue atmosphérique, nous devons obligatoirement épuiser toutes les interprétations classiques.

Or, dans les cas qui nous occupent, j'ai l'intime conviction que toutes les pistes n'ont pas été explorées en profondeur.

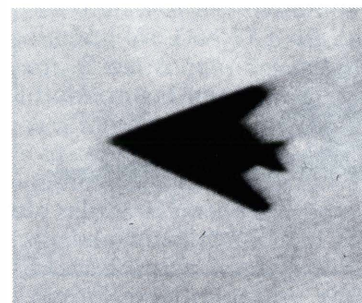
En réalité, le GRIP s'occupe exclusivement de choses très terre-à-terre, depuis le décompte de charges nucléaires jusqu'aux doctrines tactico-opérationnelles en passant par l'étude des conflits dans le monde, la géopolitique et les négociations de maîtrise des armements.

C'est après avoir entendu certaines déclarations un peu hâtives de la SOBEPS et de la Force Aérienne belge que j'ai eu l'autorisation du GRIP d'intervenir, dans la seule dimension militaire que pourraient receler les phénomènes observés.

On nous a affirmé que les ovnis ne pouvaient pas être des avions militaires dans la mesure où les témoins connaissent les caractéristiques générales des avions de combat.

Ceci est totalement faux. Des chasseurs furtifs de la dernière génération comme le F-117A ont des formes très inhabituelles, ici un triangle, là une aile volante comme le bombardier B-2 ou les drones, engins automatiques sans pilote de surveillance du champ de bataille, qui peuvent avoir des formes triangulaires, circulaires, ou plus étrangement en forme de moulin à poivre et capables, comme le CL-227, d'effectuer des vols stationnaires difficilement audibles*. Et je ne parlerai même pas du nouvel avion de reconnaissance hypersonique « Aurora » volant à plus de 5 000 km/h.

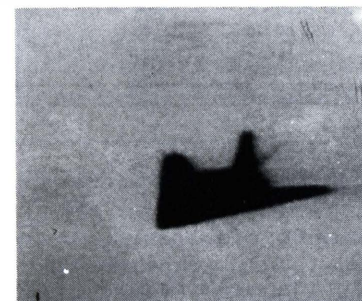
L'officier Billen de la station radar NADGE de Glons a indiqué qu'il était impossible que des vols militaires secrets aient lieu actuellement en Europe, car nous sommes en période de détente. Argument assez léger dans la mesure où les vols militaires de prototypes et certains exercices spéciaux ne vont manifestement pas s'arrêter pour cette raison. Affirmer le contraire reviendrait à envisager l'impossibilité d'effectuer des vols d'essai et d'entraînement pour le futur « Rafale » français, « Tornado ECR » germano-italien, EFA et autres ATF pour cause de détente. Réduire les armements dans le cadre des négociations CFE et START est une chose, maintenir les avions prototypes ou de série au sol en est une autre ! D'ailleurs, le rapport du Comité des Plans de Défense de l'OTAN du 29 novembre dernier insiste, dans son paragraphe 5, sur l'importance future de l'entraînement pour pallier les diminutions quantitatives de matériels militaires. Il a été également soutenu qu'il était impossible que l'armée américaine fasse aussi évoluer ses « nouveaux » appareils en Europe. Cette affirmation est militairement absurde. En effet, une grande partie des aéronefs de combat de l'US Air Force et de l'US Army ont été conçus pour une utilisation militaire en Centre-Europe. Tel est le cas pour l'A-10, le F-15, le F-111 ou l'hélicoptère « Apache » par exemple. Le meilleur moyen d'habituer les pilotes à cet environnement particulier est encore de les faire voler sur le Vieux Continent.



Certains représentants de la Force Aérienne belge ont également indiqué que les vols d'avions nouveaux américains feraient nécessairement l'objet d'un accord préalable avec les différentes capitales alliées.

L'histoire militaire nous indique cependant que ce n'est pas toujours le cas**. Dans le passé, les avions espions U-2 furent déployés à l'extérieur des Etats-Unis dans le plus grand secret. Les avions étaient en partie démontés, embarqués sur des cargos et déchargés pendant la nuit, à l'abri des regards indiscrets. Ils étaient ensuite entreposés dans des hangars situés à l'écart des installations normales et prenaient l'air la nuit ou juste avant l'aube. Ce n'est que quelques années plus tard que les alliés européens apprirent leur existence.

Pendant plusieurs années, l'avion A-11 trisonique ne fut-il pas dissimulé aux alliés alors qu'il survolait parfois à très haute altitude et à plus de 3 500 km/h certaines régions en Europe ? Peut-on affirmer que toutes les missions et informations des avions de surveillance et d'écoute électronique RC-135, TR-1 et SR-71 sont connues et bénéficient entièrement aux alliés ? De toute évidence, la réponse ne peut être complètementaffirmative. Surtout depuis que l'on vient d'apprendre que l'USAF a testé un prototype furtif, désigné sous l'appellation de YE-5 de 1972 à 1974 et qui se serait approché à moins de 40 km des radars soviétiques.



Tout en insistant sur le fait que jusqu'à présent la preuve n'est pas établie que des vols militaires particuliers puissent expliquer les phénomènes d'objets volants non identifiés, il nous a semblé intéressant d'envisager la dimension militaire du problème. C'est dans ce cadre que nous avons mis en avant l'existence ignorée du grand public du fameux F-117A dont les caractéristiques sont étrangement similaires aux phénomènes observés !

Le développement d'un chasseur-bombardier furtif biréacteur de la 4e génération a été ordonné en 1978 par l'équipe Carter et le premier vol, tenu secret, eut lieu en juin 1981. C'est depuis 1983 que l'armée de l'air américaine met en œuvre ce nouveau chasseur aux formes révolutionnaires. Il évolue dans le périmètre militaire de Tonopah, près de la base de Nellis dans le Nevada. Bien que certaines fuites organisées pour des raisons politiques eurent lieu en 1980, l'USAF n'admit officiellement son existence que le 10 novembre 1988. Avec des dizaines d'autres systèmes militaires, le F-117 fait partie des fameux programmes noirs (« black programs ») dont le Congrès doit voter les fonds sans en connaître les détails. Jusqu'en 1988, l'avion a volé de nuit sur le périmètre militaire. Depuis cette année, pour des raisons politiques et tactico-opérationnelles, il vole de jour au-dessus de périmètres interdits dans le Nevada, au large des côtes californiennes ou dans le désert de Mojave. De 1980 à 1987, seulement 2 % des membres du Congrès reçurent des informations vagues et parcimonieuses sur une partie des programmes noirs et en 1986, 144 de ces programmes étaient en cours de recherche/développement. A ce jour, 52 des 59 appareils ont été livrés, trois se sont écrasés (un prototype et deux de série). Cinq de ces avions sont utilisés pour la recherche/développement, les tests et l'évaluation.

Les caractéristiques connues et certaines de l'appareil ressemblent bigrement à celles associées aux phénomènes observés dans la région :

• Forme générale triangulaire avec, sous le fuselage, une excrois-

Le GRIP

Le GRIP, « Groupe de recherche et d'information sur la paix », est un centre de recherche indépendant et pluraliste. Fondé en 1979, le GRIP est établi à Bruxelles, à proximité du siège des Communautés européennes et de celui de l'OTAN. Composé d'une équipe de chercheurs pluridisciplinaire et internationale, le GRIP a pour objet la recherche, l'information et la formation sur les problèmes de défense et de désarmement. Il étudie les mécanismes de la course aux armements (dépenses et budgets militaires, production et ventes d'armes, processus de décision, rapport des forces Est-Ouest, etc.) et évalue les réelles nécessités en matière de sécurité et de défense (processus de négociation, évaluation de la menace, etc.). Cette étude se situe dans la perspective de l'amélioration de la défense et de la sécurité en Europe, face aux problématiques des relations Est-Ouest et Nord-Sud.

Le GRIP effectue également des travaux de recherche à la demande d'associations ou d'institutions, publiques ou privées. Ses moyens financiers proviennent de quatre sources : les subventions, les ventes de publications, les contrats de recherche et le soutien du public aux projets de recherche (dons).

Contact : GRIP, rue Van Hoorde 33, B - 1030 Bruxelles. Tél. : 2/241.84.20 - 241.80.96

sance dénommée « platybus » (littéralement « ornithorynque ») destinée à masquer les réacteurs.

• Avion très peu visible à l'œil nu. Le F-117 possède une livrée grise et noire diminuant fortement sa signature visuelle, accentuée aussi par la forme assez écrasée de l'engin.

• Le cockpit est de forme polygonale.

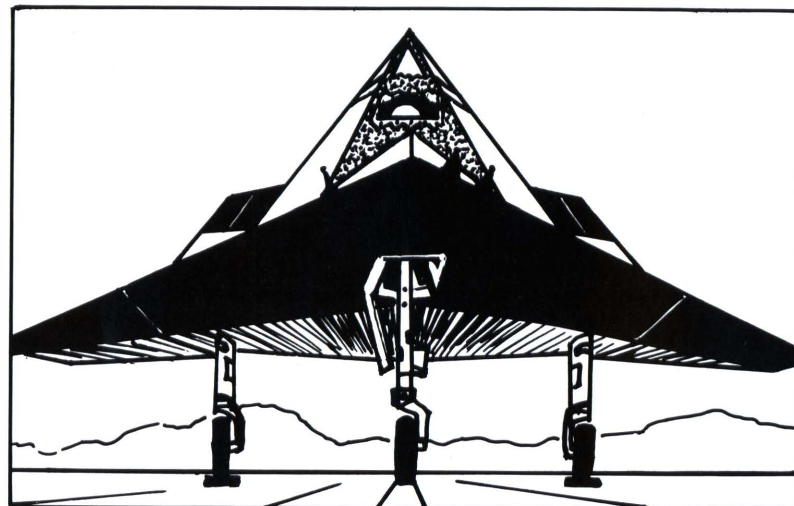
• Taille assez importante pour un chasseur-bombardier : 20 m de long et 13 m d'envergure. Lors de survols à très basse altitude, le F-117 doit paraître énorme et effrayant.

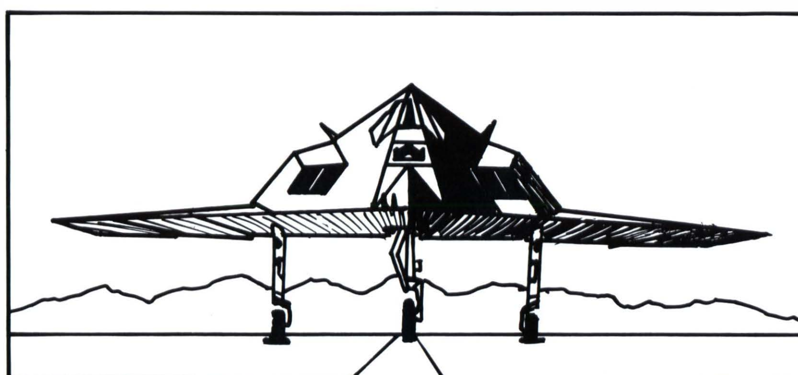
• Hyper-silencieux. On évalue sa signature acoustique autour de 30-40 décibels, soit l'équivalent du bruit occasionné par des murmures ou des conversations calmes !***

• Il possède un crochet d'arrêt d'urgence.

• Il peut se déplacer aussi très lentement et pourrait techniquement se stabiliser en vol grâce à l'utilisation de tuyères orientables d'un nouveau modèle. Il peut virer extrêmement court à très faible vitesse. L'avion ne peut atteindre mach 1.

• En ce qui concerne sa luminosité, les rares observateurs ayant photographié le F-117 aux Etats-Unis ont noté l'existence de feux de lumière blanche situés à proximité de chacune des trois roues disposées en triangle. L'avion possède également une balise rouge clignotant trois fois toutes les cinq secondes environ et située au centre du triangle de lumière. Les experts d'*Aviation Week and Space Technology* pensent qu'elle pourrait avoir un rapport avec des liaisons au sol, le F-117 ne possédant pas de radar de bord. Certains exemplaires posséderaient une balise rouge en forme de L. Enfin, un réceptacle situé sur le devant du cockpit peut être allumé pour faciliter le ravitaillement en vol, nécessairement de nuit.





Mais la caractéristique fondamentale de ce mystérieux appareil réside dans sa furtivité. Il possède certaines caractéristiques techniques lui permettant d'être très difficilement détecté. Ces particularités permettent une diminution très importante des signatures suivantes :

• Signature acoustique : moteur quasi-silencieux grâce à sa disposition particulière, grâce aussi probablement à des revêtements anéchoïdes dans les logements du réacteur...

• Signature électromagnétique : utilisation de matériaux spéciaux composites absorbant les ondes radar, design et formes de l'appareil optimisant la discrétion radar. A noter que l'avion ne possède pas de radar air-air ni de suivi de terrain. Il n'émet donc pas d'ondes. En fait, il se dirige grâce à des systèmes inertiels et évite les obstacles grâce à des systèmes passifs d'intensification de lumière. Par ailleurs, l'avion posséderait, à l'instar des missiles balistiques ou des bombardiers, un système de visée stellaire afin de se localiser dans l'atmosphère (visée des étoiles). Le rayonnement émis par l'électronique de bord serait également neutralisé pour éviter d'être détecté.

• Signature visuelle : livrée de couleur noire ou grise, forme très aplatie.

• La signature thermique : peintures émettant très peu d'infra-rouge, dissimulation des points chauds en noyant les moteurs dans le profil de l'avion, refroidissement et dilution des gaz d'échappement.

• Dans ses missions militaires (attaques surprises d'objectifs militaires, économiques ou civils à très basse altitude, frappe anti-terroriste, missions d'observation secrètes et, éventuellement, récupération en zone hostile), le F-117 bénéficie de senseurs passifs infra-rouge situés sur le devant du fuselage capables d'identifier les cibles par leur rayonnement thermique. L'avion devrait posséder probablement un illuminateur laser pour éclairer les objectifs et diriger les munitions intelligentes qu'il transporte en soute.

En conclusion, la furtivité du F-117 lui donne une surface équivalente radar égale à celle d'un oiseau.

Je terminerai en rappelant une petite phrase passée inaperçue d'un correspondant de la très sérieuse agence Europe qui, dans des feuillets à tirage restreint *Les Nouvelles atlantiques*, écrivait en mars 1987 que selon des informations provenant de Washington, les F-117 ont été jugés tellement aptes à éviter la détection radar, que l'USAF envisage de les déployer partout dans le monde.

Malgré tous ces détails relevés ci-dessus, nous restons toujours prudents en ce qui concerne l'origine des phénomènes observés dans l'est du pays. □

André Dumoulin
Attaché de recherche au GRIP
20 décembre 1989

* Voir *OP* n° 42, p. 10 à 21. Ces drôles de machines (ndlr).
** Dans le même ordre d'idée, voir *OP* n° 31, pp. 6-7. Le paradoxe du « non identifié » connu (ndlr).
*** Il ne s'agit ici que d'une estimation (ndlr).

Vague : impressions...

• par Michel Bougard

Ce texte ne constitue pas un compte rendu complet des événements ufologiques vécus en Belgique depuis la fin de 1989. On n'y trouvera ni description d'ovni, ni témoignage capital, mais un commentaire de la part d'un des acteurs.

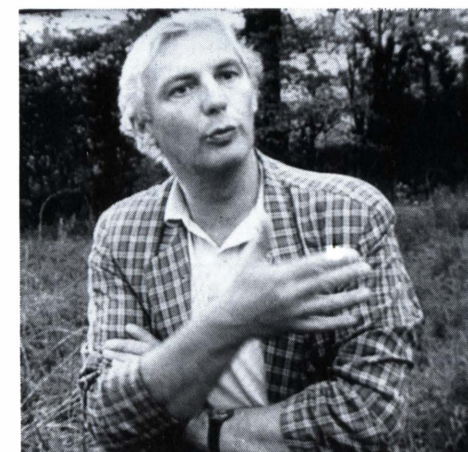
Celle qu'on n'attendait plus

Au tout début de l'automne 1989, quelques rares collaborateurs de la SOBEPS s'étaient réunis afin de réfléchir aux destinées de la Société. Une pénurie chronique de cas avait fini par démotiver la quasi-totalité des enquêteurs et les membres, même les plus fidèles, se demandaient dans quelle mesure il était encore justifié d'aider un groupement dont l'objet de recherche était réduit à très peu de choses.

A la mi-octobre 1989, pour la première fois depuis plusieurs années, nous étions alertés par une observation rapprochée intéressante au-dessus de Verviers, au nord-est de la Belgique. Nous ne savions pas encore à ce moment que cette affaire n'était que prémices à des événements autrement plus spectaculaires.

Le mercredi 29 novembre 1989, le soleil se couchait tôt. Dès 17 h 30, le crépuscule tombait. C'est à cette heure que des centaines d'habitants d'une région comprenant les villes d'Eupen, Verviers et Liège commencèrent à observer, médusés, les évolutions d'une « plate-forme triangulaire » se déplaçant à faible allure et basse altitude, sans bruit, avec trois feux aux sommets (d'où sortaient parfois des faisceaux lumineux) et une sorte de « gyrophare » rouge au centre.

La grande vague des ovnis belges commençait. Plusieurs patrouilles de gendarmes de la brigade d'Eupen étaient les témoins rapprochés de ce phénomène. Elles alertèrent l'armée et immédiatement les médias furent prévenus. Dès le dimanche suivant, les premiers enquêteurs de la SOBEPS se rendaient à Eupen pour interroger quelques témoins de ces événements. On s'était rapidement rendu compte de l'importance de ceux-ci : observations rapprochées, des dizaines de témoins déclarés dont plusieurs étaient des gendarmes, des trajectoires qu'on pouvait reconstituer et qui montraient les va-et-vient successifs d'un ou de plusieurs de ces objets encore à identifier. Car il était indéniable qu'il s'agissait bien d'objets ; plus le moindre doute à ce sujet : on pouvait écarter dès le départ certaines confusions classiques, météorologiques ou astronomiques.


Cliché J.-Ch. Montferran

Michel Bougard : la vague belge, un nouveau départ pour la SOBEPS.

La vague s'étend

Dans les premiers jours de décembre, nous pensions encore que cette soirée exceptionnelle serait sans doute unique. Bien vite, de nouvelles observations allaient se multiplier et nous accaparer entièrement. Alertés, plusieurs anciens collaborateurs de la SOBEPS reprirent du service. Le siège de la Société, si calme les derniers mois, devint alors une véritable ruche. Il fallut prendre des décisions rapides, s'équiper en matériel coûteux, mais devenu indispensable : un répondeur-enregistreur téléphonique, des photocopieuses.

Malgré l'afflux des informations et des questions qu'on nous posait, ce ne fut jamais vraiment l'anarchie. Il y eut des tensions bien sûr, des départs et des arrivées. Jusqu'au 10 décembre, on profita de contacts personnels privilégiés pour entrer en relation avec la Gendarmerie et le Ministère de la Défense Nationale.

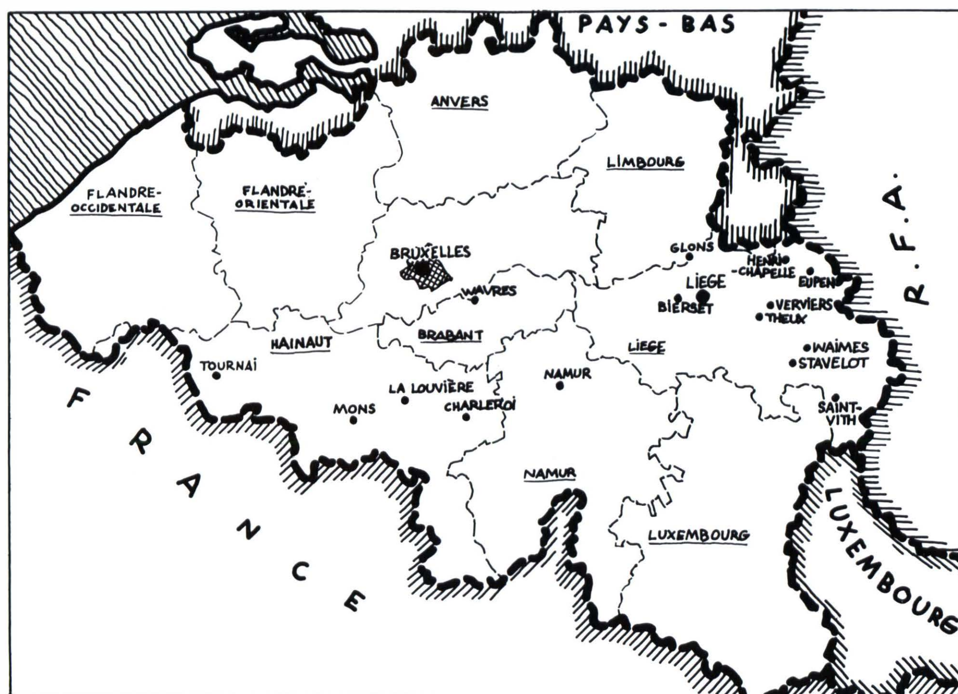
Nous savions que le radar (OTAN) de Glons avait été alerté par les gendarmes d'Eupen dès le 29 novembre ; nous soupçonnions même que dès cette date, des échos curieux avaient pu être enregistrés. Le lt-col. Billen, responsable de Glons, fut sollicité plusieurs fois par la presse et devint, dans cette première quinzaine de décembre, un partenaire « obligé » de la SOBEPS lors de diverses interviews.

D'autre part, un contact fut établi avec le lt-col. Rousseau, directeur des opérations de la gendarmerie, afin que des consignes précises puissent être données aux gendarmes lors de témoignages rapportés à eux par des civils. Après une entrevue avec ce haut responsable, de telles consignes furent transmises à toutes les brigades. Elles ont conduit à une véritable procédure en une dizaine de points qui obligent, depuis avril dernier, les gendarmes à poser quelques questions précises à ces témoins et à transmettre immédiatement un rapport à la SOBEPS.

que celle d'un météorologue de la Force Aérienne qui avait été témoin d'un survol à basse altitude du même objet triangulaire silencieux.

C'est à cette occasion que nous allions faire connaissance avec le colonel De Brouwer. Présent en compagnie de deux autres officiers, il répondit aux questions des journalistes en affirmant qu'il ne pouvait s'agir en aucune façon d'avions militaires belges ou étrangers, encore moins d'une confusion possible avec le fameux AWACS, avion radar de l'OTAN.

La couverture médiatique fut vraiment importante durant tout le mois de décembre : quasiment pas un jour sans qu'un quotidien ou une séquence télévisée n'évoque le sujet. Son numéro de téléphone ayant été largement diffusé, la SOBEPS recevait de multiples appels de témoins et des dizaines de cassettes enregistrées étaient confiées à des collaborateurs pour dépouillement. Dans le mois qui s'écoula entre la mi-décembre 1989 et la



Toujours plus à l'ouest : les toutes premières observations (novembre 1989) furent effectuées dans la partie germanophone du pays (à l'est de Liège), dont la communauté comprend quelque 70 000 personnes. Avec le temps, les observations « glissèrent » toujours plus vers l'ouest, pour atteindre Tournai, dans le Hainaut, la partie la plus occidentale de la Wallonie (mai 1990). Curieusement, même si certains cas parvinrent de Flandre, ils furent essentiellement localisés en Wallonie.

Pressée par les questions des uns et des autres, la SOBEPS était devenue l'interlocutrice privilégiée des médias. C'est dans cette perspective que nous avons organisé, le 18 décembre 1989, une première grande conférence de presse à l'International Press Center de Bruxelles. Son objectif était de faire le point sur les premières enquêtes des observations du 29 novembre. Pour cette réunion, nous avions pu obtenir la participation de quelques-uns des gendarmes d'Eupen, ainsi

mi-janvier 1990, on s'aperçut qu'il y avait une excellente cohérence dans les témoignages reçus, plusieurs détails n'ayant jamais été explicitement décrits dans la presse étant retrouvés dans des cas différents. On constata aussi que le phénomène avait eu des journées de « pointe » où plusieurs dizaines de témoins avaient pu être recensés : le 11 et le 24 décembre par exemple.

Il était également évident que, d'abord concentrées dans la région de Liège-Verviers-Eupen, les observations s'étaient peu à peu déplacées de l'est vers l'ouest, le long de la vallée de la Meuse jusqu'à Namur, puis vers Charleroi, Mons et finalement Tournai, sans qu'on puisse vraiment parler de contagion puisque tout le monde avait été informé de la même manière, au même moment.

Nous étions alors vers la mi-mars et les témoignages n'avaient cessé d'affluer. Grâce à de nouvelles bonnes volontés, il avait été possible de remettre sur pied un véritable réseau d'enquêteurs (environ une trentaine) qui commencèrent la difficile récolte des informations, leur critique et la remise des rapports.



Doc. SOBEPS

L'équipe de la SOBEPS lors de sa visite du radar CRC de Glons : on reconnaît (de g. à dr.) Lucien Clerebaut, Michel Bougard, Jean-Luc Vertongen et Auguste Meessen.

L'armée s'ébroue

Sollicité par quelques-unes de nos questions relatives aux échos effectivement enregistrés par les radars, l'Etat-Major des Forces Aériennes invitait officiellement cinq responsables de la SOBEPS à visiter les installations du radar CRC de Glons (Control Reporting Center - centre de décision pour la défense aérienne : c'est Glons qui décide des interventions) le 22 janvier 1990. Pendant une journée, le fonctionnement et les capacités des radars furent évoqués. L'après-midi, une réunion de travail nous permit de fixer clairement nos demandes : avoir accès aux informations enregistrées pour certains jours et heures particuliers.

La SOBEPS remit une demande officielle en ce sens au Ministère de la Défense Nationale. Après plusieurs semaines d'examen (administration oblige), cette démarche fut partiellement satisfaite : le ministre Guy Coëme nous autorisait à recevoir des informations pour seulement cinq cas que la SOBEPS pouvait choisir. Plus tard, le même ministre allait déclarer dans une interview télévisée que toutes les informations utiles seraient accessibles à la SOBEPS. Pour la première fois, on reconnaissait officiellement la SOBEPS comme partenaire de recherche.

Diverses réunions de travail s'échelonnèrent ce premier trimestre de l'année. La crédibilité de la SOBEPS s'était affirmée depuis le début des événements. A aucun moment nous n'avions crié à l'invasion par des extra-terrestres, nous contentant de rappeler notre méthodologie et nos objectifs : d'abord recueillir des témoignages et les critiquer, ensuite informer le public et la communauté scientifique. C'est précisément au sein de celle-ci qu'allait naître une heureuse surprise. Plusieurs physiciens, entraînés par Léon Brenig, chef de travaux à l'Université Libre de Bruxelles, s'intéressèrent au sujet et acceptèrent de collaborer comme conseillers scientifiques. Des chercheurs, à titre purement personnel, s'engagèrent ainsi à nous aider pour divers travaux d'analyse, que ce soit en physique (optique), en botanique ou en chimie (« traces » diverses).

Devant la répétition des témoignages et leur extrême localisation, l'idée vint d'organiser des veilles répétées, des nuits d'observation avec un matériel approprié. Il y eut ainsi un premier week-end où la collaboration du public, informé par la presse, fut demandée. Il s'agissait de constituer des équipes d'observateurs fixes et d'autres à bord de véhicules équipés de téléphones portables en liaison avec le siège de la SOBEPS à Bruxelles. On

demandait aux témoins de téléphoner, dès le début d'une observation, et la permanence de Bruxelles répercutait alors l'information vers l'équipe la plus proche. Puisque plusieurs fois auparavant nous avions quasiment pu suivre en direct une observation par communication téléphonique, nous espérions ainsi pouvoir intervenir presque en temps réel et obtenir des documents photos et vidéos de bonne qualité.



La vague : échantillon d'un intérêt médiatique.

Cette opération commença dans la soirée du vendredi 16 mars pour s'achever le 19 mars. La plupart des appels de début de soirée étaient des confusions « élémentaires », essentiellement astronomiques. L'équipe mise en place au siège de la SOBEPS joua parfaitement son rôle de filtre.

Aucun événement majeur ne fut signalé ces nuits-là. Cependant, le 18 mars, deux équipes de la SOBEPS situées au sud de Liège purent suivre le passage de la structure triangulaire. Il fallut environ 30 minutes entre deux observations de groupes de témoins séparés par une dizaine de kilomètres : cela donne toute la mesure de la lenteur avec laquelle cet « ovni » silencieux se déplaçait.

Intervention des F-16 : l'armée s'engage

Globalement, les résultats de ce week-end d'observation étaient quand même assez négatifs. Nous n'avions pas pu vérifier la permanence effective des groupes d'observateurs fixes et les groupes mobiles avaient eu tendance à se regrouper à un moment plutôt que de continuer à sillonner des régions différentes. La dernière quinzaine de mars allait amener de nouveaux événements imprévisibles qui orientèrent nos projets de façon inattendue.

Dans la nuit du 30 au 31 mars, plusieurs gendarmes de la brigade de Wavre (Brabant wallon) étaient à leur tour impliqués dans une observation remarquable. Comme à Eupen, ces gendarmes réagirent en alertant immédiatement l'Armée de l'Air et en particulier le radar de Glons. Cette fois les radars réagissaient : il y avait bien dans cette région des échos non identifiés au comportement « bizarre ». Deux chasseurs F-16 furent envoyés sur place, guidés par les gendarmes et le radar. Le phénomène disparut au bout d'un moment et le lendemain un communiqué du Ministère de la Défense Nationale annonçait l'intervention en précisant cependant que les pilotes étaient revenus « bredouilles ». En fait, il s'agissait d'un « pieux » mensonge. Nous savions, par les confidences des gendarmes, qu'un réel contact (radar) avait été établi entre les F-16 et une des manifestations ovni. Ceci fut d'ailleurs finalement confirmé par la Défense Nationale dans un autre communiqué publié le 19 mai dernier. Une synthèse très détaillée du rapport militaire a été depuis envoyée à la SOBEPS.

Quoi qu'il en soit, ces nouveaux événements nous amenèrent à penser qu'on pourrait recommencer un nouveau week-end d'observation, mais en bénéficiant de moyens d'intervention plus sophistiqués : hélicoptères ou avions prêtés par la Force Aérienne. Des contacts en ce sens furent pris immédiatement. C'est alors qu'un autre épisode inattendu vint nous aider à concrétiser ce projet « fou ».

La même nuit que les gendarmes de Wavre, un habitant de Bruxelles, M. Alfarano, put filmer dans de bonnes conditions le passage à basse altitude du fameux « triangle ». C'était la première fois qu'on disposait d'un document d'aussi bonne qualité où on voyait nettement les trois lumières blanches avec un clignotant rouge central, véritable portrait-robot de l'apparition de ces dernières semaines. En quelques heures, plusieurs réunions importantes se tinrent. Le mercredi 4 avril, un groupe interministériel accepta la proposition du col. De Brouwer de nous aider matériellement à organiser un nouveau week-end de « chasse scientifique à l'ovni ». Baptisée « Identification ovni », cette opération fut prévue pour le week-end de Pâques, à la mi-avril.

En catastrophe, la SOBEPS organisa le samedi 8 avril une conférence de presse dans ses locaux. Un triple objectif à cette réunion : présenter l'affaire de Wavre (les gendarmes témoins étaient présents), projeter le film de l'ovni bruxellois et annoncer le nouveau week-end d'observation systématique.

La nouvelle fut relayée non seulement à travers toute la presse nationale, mais aussi par bon nombre d'agences internationales. Tant et si bien qu'à l'ouverture de cette nouvelle opération, le vendredi 14 avril en début de soirée, c'est à un véritable raz de marée de journalistes de divers pays que nous avons eu à faire face. Le poste central était fixé à l'aéroport civil de Bierset, près de Liège, mis à notre disposition (pour une partie de ses installations). L'Armée de l'Air nous prêtait deux appareils : un Hawker-Siddeley et un Icelander avec leur équipage. L'opération était prévue du coucher au lever du soleil durant quatre nuits.

Durant la conférence de presse inaugurant l'opération de Bierset, le col. De Brouwer rappela qu'il s'agissait bien d'une organisation de la SOBEPS avec l'aide de la Force Aérienne. L'organisation était calquée sur celle mise en place un mois plus tôt : équipes fixes et mobiles, collaboration de la population, central téléphonique géré par la SOBEPS.

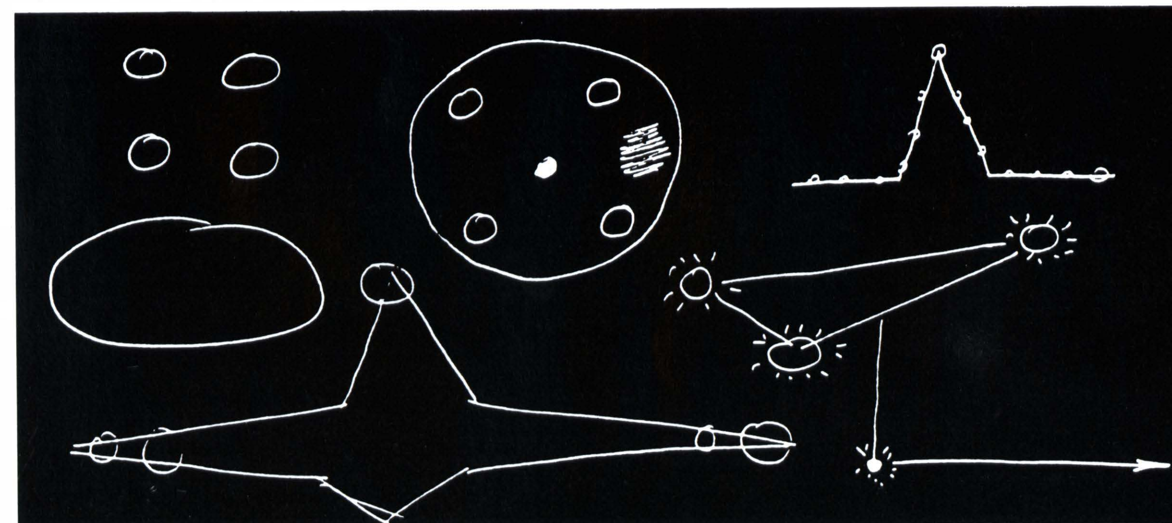
Opération « Identification ovni »

La description de ces quatre nuits « folles » mériterait à elle seule un article complet. L'extrême médiatisation de l'opération amena un nombre considérable de personnes à se poster le long des routes, en différents endroits dégagés, prêtes à voir l'ovni, prêtes pour la grande rencontre avec l'étrange. Malgré cet enthousiasme quelque peu délirant, les appels reçus, nombreux, ne correspondaient jamais à des canulars. Simplement à nouveau un ensemble de confusions bien connues, Sirius étant la vedette de ces nuits-là. Comme précédemment, les seuls témoignages intéressants, qui auraient pu motiver l'intervention des avions, nous sont arrivés trop tard. Lors d'une observation rapprochée, le témoin ne pense pas à d'abord décrocher son téléphone. Il attend, ébahi, et il ne prévient quelqu'un que plusieurs dizaines de minutes plus tard, voire le lendemain.

A leur habitude, certains journalistes se sont (un peu vite) gaussés des maigres moyens mis à notre disposition pour chasser l'ovni, ainsi que des délais dans les procédures d'intervention (notamment lors du décollage). Il est vrai que dans les premières heures, certains malentendus entre la SOBEPS, la tour de contrôle de Bierset et le radar militaire de Glons, ont retardé le départ du Hawker-Siddeley, mais très rapidement grâce à l'intervention du col. De Brouwer et d'autres responsables du Ministère de la Défense Nationale, les choses se régularisèrent. Peu après, nous avons obtenu de maintenir en vol ces appareils, même sans observation préalable.

Un autre volet important de l'opération était la participation de plusieurs physiciens de l'ULB (Université Libre de Bruxelles) qui devaient embarquer à bord des avions d'intervention avec un équipement scientifique approprié (télémètre, caméra infra-rouge, etc.). En fin de compte, cette opération « Identification ovni » ne fut pas aussi négative que certains l'imaginent peut-être. Elle a notamment permis de crédibiliser encore un peu plus l'image de marque de la SOBEPS et de raffermir les contacts entre les milieux ufologiques, militaires et universitaires. A titre per-

Belgique, 29 novembre 1989 : autres descriptions. Doc. SOBEPS.



sonnel, des liens étroits de confiance réciproque se sont noués et pourraient avoir sans doute des conséquences positives à moyen terme.

L'annonce de cette opération, présentée à juste titre comme une sorte de « première mondiale », a suscité un intérêt incroyable dans les médias. Plusieurs chaînes télévisées étaient présentes, de Belgique et de France, bien sûr, mais également de tous les autres pays limitrophes (Pays-Bas, Angleterre, Allemagne), et de divers autres pays européens (URSS, Suède). Des dizaines de quotidiens, hebdomadaires et mensuels étaient représentés et ont couvert l'opération. Cette médiatisation massive, que nous avons vécue de l'intérieur, n'a pas reçu de notre part toute la critique nécessaire par manque de recul, mais elle constitue à elle seule un pan important de la présentation des événements ufologiques belges.

Le phénomène évolue

Une caractéristique pressentie déjà dès décembre s'est confirmée en mars-avril : il y avait bien un glissement dans l'évolution du phénomène. Alors que les observations s'étaient essentiellement localisées au sud de Liège en février et début mars, à partir de la mi-mars, on reçut davantage de cas en provenance du Brabant wallon, et durant tout le mois d'avril, ces observations gagnèrent peu à peu le Hainaut (essentiellement une région entre Mons et La Louvière) avant d'atteindre Tournai au début de mai. Il faut noter que parallèlement à ces nouveaux sites d'observation, les régions du Brabant et de Liège devenaient particulièrement pauvres en témoignages. Fin mai et début juin, au moment où ces lignes sont écrites, les événements se situent à nouveau le long de la vallée de la Meuse, entre Namur et Liège, et à l'est de cette ligne.

Faut-il un mot de la fin, même tout provisoire ? Ce sera alors sous la forme d'une invitation. La SOBEPS a pu accumuler, depuis six mois, une somme étonnante de documents divers : un petit millier de cas (lettres et appels téléphoniques) pour lesquels environ deux cents enquêtes sont dès à présent terminées, un abondant courrier, plus de 150 cassettes audio, des centaines de coupures de presse, etc. Tout un matériel propre à intéresser n'importe quel ufologue, n'importe quel sociologue ou autre chercheur scientifique. Ce matériel unique, jamais rassemblé en Europe à notre connaissance, constitue une banque de données que nous mettons à la disposition de ceux qui veulent vraiment chercher, quel que soit leur modèle de réflexion.

On ne peut se contenter de vagues explications ni de suppositions imprécises comme c'est encore trop souvent le cas chez les ufologues « en chambre ». La vérité n'est certainement pas dans les déclarations péremptoires de ceux qui n'ont jamais pris connaissance de la moindre enquête de la SOBEPS (je pense au GRIP). On ne saurait non plus se contenter des commentaires « éclairés » de journalistes qui n'ont approché le dossier que le temps de leur article, en tronquant les faits et en déformant les déclarations.

Avec diplomatie et efficacité, sans brûler les étapes, notre volonté est de percer certains murs du silence, d'éclairer certains faux secrets et de faire taire les folles rumeurs.

Avec la conviction (argumentée) que quelle que soit l'explication ultime qui sera donnée à cet ensemble de faits, elle fera l'effet d'une bombe, en Belgique et ailleurs.

C'est à ce défi que nous invitons tous les chercheurs honnêtes épris de liberté intellectuelle et de rigueur de pensée, ufologues ou non. □

Michel Bougard
Président de la SOBEPS
3 juin 1990

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA VAGUE BELGE

UNE SEULE ADRESSE :

Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Av. Paul-Janson 74
B - 1070 Bruxelles

Revue Inforespace

Ovnis belges : le tournant

• par Renaud Marhic

A force d'avis contradictoires, il devenait difficile de déterminer si la Force Aérienne belge avait ou non détecté, par l'intermédiaire de ses radars, qu'ils soient au sol ou embarqués, le ou les fameux triangles volants. Une réponse définitive et lourde de conséquences fut apportée en juin par le Ministère de la Défense.



Le parcours de l'information

Le 9 juin, plusieurs quotidiens belges, dont *Nord-Eclair* et *La Nouvelle Gazette*, annonçaient que la SOBEPS venait de rendre public le rapport de la Force Aérienne concernant les tentatives d'interception d'un ou de plusieurs ovnis par des chasseurs F-16, dans la nuit du 30 au 31 mars dernier.

SOS-Ovni prenait immédiatement contact avec le Ministère de la Défense belge, pour lequel : « *Il ne s'agit pas d'un rapport remis officiellement par la Force Aérienne. Il a été remis à la SOBEPS. C'est elle qui a ce rapport et qui l'a divulgué. Nous le lui avons simplement transmis puisque nous avions dit que nous lui donnerions toutes les informations utiles et la SOBEPS en a fait l'usage que vous savez, mais nous ne l'avons pas officiellement divulgué à la presse* ».

Les informations qui vont suivre (« un rapport décisif ») sont en grande partie extraites d'articles de presse belges et français commentant le rapport en question. S'il n'a toujours pas été officiellement rendu public dans son intégralité, la conférence de presse donnée par la Force Aérienne le 11 juillet nous permet aujourd'hui d'en affiner les données.

Un rapport décisif

« Le 30 mars, peu avant 23 h, depuis son domicile de Ramillies, le gendarme Renkin prit contact avec le radar CRC de Glons pour signaler l'observation d'un phénomène aérien lumineux de couleur changeante dans la direction de Thorembais-Gembloux. Une patrouille de la brigade de Wavre se rendit sur place et dans le même temps, à 23 h 15, Glons repéra un écho non identifié à environ 5 km au nord de la base aérienne de Beauvechain.

Ce contact se déplaça vers l'ouest à environ 50 km/h, avec des changements réguliers de cap. Cet écho fut suivi pendant près d'une heure jusqu'au nord de Tubize.

De 23 h 49 à 23 h 59, le radar TCC/RP [Traffic Center Control - Reporting Post : poste secondaire qui s'occupe à la fois du contrôle civil et militaire] de Semmerzake confirma à son tour avoir un contact radar clair au même endroit que celui qu'avait observé Glons. Cette confirmation amena la décision de faire décoller deux chasseurs F-16 basés à Beauvechain. Il était alors 23 h 56.

Entre-temps, quelques gros points lumineux émettant des éclairs colorés étaient observés en divers endroits du ciel par plusieurs patrouilles de gendarmerie situées en différents points de cette région. Les deux F-16 décollèrent à 0 h 05.

Entre 0 h 05 et 0 h 54, neuf tentatives d'approche et d'interception du phénomène furent menées. Ces avions eurent plusieurs fois de brefs contacts radar sur les cibles désignées par le CRC Glons. Et à trois reprises, les pilotes réussirent à repérer le phénomène sur leur radar de bord.

Le premier contact fut établi à 0 h 13 au nord-ouest de Tubize. D'après le rapport, la vitesse de l'objectif s'est modifiée rapidement, évoluant « en un minimum de temps » de 277 km/h à 1 666 km/h, alors que l'altitude passait de 2 790 m à 1 550 m, puis à 3 410 m et enfin le phénomène devait se trouver très près du sol. Ce comportement amena une perte de contact radar.

Vers 0 h 30, un des F-16 retrouvait un contact avec un phénomène non identifié situé à 1 550 m d'altitude, un peu au nord-ouest de Nivelles.

Contre-mesure et démesure

Dans son n° 877 d'octobre, la revue *Science et Vie* a publié, sous la plume de Dominique Caudron, un article consacré aux ovnis belges et à la nuit du 30 au 31 mars.
Au terme d'une démonstration laborieuse, l'auteur reconnaît que les prouesses du ou des ovnis ne sont pas à la portée d'un F-117A, mais pourrait être attribuées à un nouvel appareil furtif usant, qui plus est, de contre-mesures électroniques.
Il est intéressant de constater que les partisans de l'avion furtif n'apportent ici guère plus d'éléments que les partisans de l'ovni. Il nous est, dans les deux cas, demandé d'admettre l'existence d'un objet que nous ne connaissons pas encore, militaire pour les uns, d'origine indéterminée pour les autres.
On remarquera enfin que, s'il existe des contre-mesures ou leurres électroniques permettant au chasseur qui les utilise de tromper ses poursuivants sur sa position réelle, ces systèmes ne sont en aucun cas prévus pour simuler le comportement d'un ovni. Mieux, faire croire à des accélérations foudroyantes serait aussi le meilleur moyen pour ne pas tromper un pilote ennemi et son électronique de bord.
Les radars sont prévus pour suivre et permettre la destruction de cibles connues, évoluant selon des critères précis de vitesse ou d'accélération qui sont ceux des appareils ennemis répertoriés.
Science et Vie devrait le savoir puisqu'on lit dans son numéro 715, à la page 148, à propos des contre-mesures : *« les réponses auront pour but de donner une information utilisable par le radar adverse, mais fausse »* et *« il s'agit de pousser l'analyse des signaux reçus de plus en plus loin, d'un côté pour émettre des signaux trompeurs aussi réalistes que possible, de l'autre côté pour tenter de discerner les signaux de brouillage des échos réels »*
Ces phrases sont extraites d'un article intitulé *« La guerre des radars »*, signé Dominique Walter et qui a servi de référence à Dominique Caudron. Cherchez l'erreur... R.M.

L'objectif se déplaçait à grande vitesse (1 370 km/h) et il fut repéré pendant 6 secondes avant d'être à nouveau perdu. Au sol, les gendarmes signalèrent que les lueurs qui restaient bien visibles semblaient réagir au passage des avions.*

A 0 h 32, les radars de Semmerzake et Glons eurent un contact au nord de Jodoigne. L'objet évoluait à des vitesses comprises entre 885 et 1 277 km/h, il se trouvait à un peu plus de 2000 m d'altitude et se dirigeait vers Bierset. C'est là que tout contact fut perdu.

Entre 0 h 30 et 0 h 41, un contact fut à nouveau établi aussi bien par le CRC Glons que par les avions. On se trouvait alors à la périphérie de Bruxelles. On détecta une fois de plus une accélération brutale de l'écho de 185 km/h à 1 177 km/h ! Le contact ne fut maintenu que durant quelques secondes. A 0 h 45, Beauvechain mentionna un contact radar vers 2000 m, Glons confirma l'écho à 0 h 56. Les avions perdirent ensuite définitivement le contact et achevèrent leur mission en se posant aux alentours de 1 h 15.

Vers 1 h 30, les quatre ovnis perdirent de leur luminosité et semblèrent disparaître dans quatre directions différentes. »

Exit le F-117A...

L'une des conséquences de ce rapport, si du moins on y accorde foi, est sans nul doute l'affaiblissement, voire l'anéantissement de l'hypothèse du chasseur furtif américain F-117A, en mission secrète au-dessus de la Belgique. Aussi bien les vitesses — supérieures aux 900 km/h allégués de cet avion — que les accélérations foudroyantes présentées ici, ne collent plus du tout avec cette hypothèse.

Pour continuer à la défendre, il faut désormais admettre que la Force Aérienne belge ait délibérément truqué son rapport afin de faire croire à de véritables ovnis, là où il n'y aurait eu que des activités militaires. On risque alors de se perdre en conjectures de toutes sortes. Pourquoi avoir fait évoluer des F-117A, tout feux allumés, au-dessus de la Belgique ? Pourquoi le Pentagone n'en aurait-il pas informé les militaires belges ? A moins que les Américains aient voulu faire passer pour le F-117A un prototype bien plus secret et performant...

Toujours est-il que ce que l'on nous décrit ici est bien un phénomène volant, réagissant de façon intelligente à la présence d'aéronefs tentant de l'intercepter. Témoin cette autre précision du rapport : *« dès que le ou les phénomènes étaient pris dans le mode* Target Track *après interception* (il s'agit du suivi de la cible par le radar de bord du chasseur F-16 dont les capteurs essayent alors de calculer la route et la vitesse), *ils changeaient drastiquement leurs paramètres de vol. Les vitesses et accélérations mesurées à ce moment-là excluent qu'il puisse s'agir d'avions. »*

La vague belge prend décidément une bien curieuse tournure. Certes, on se pose encore des questions. Certes, on aimerait bien voir réunis autour d'une table, militaires, ufologues et scientifiques, sous l'œil attentif des caméras de télévision. Mais pour l'instant, est-il si déraisonnable d'admettre que nous nous trouvons face à un phénomène en apparence intelligent, sur lequel nous ne sommes pas capables de mettre un nom ? A suivre... □

Renaud Marhic

* On sait pourtant aujourd'hui que les gendarmes effectuaient à cet instant une série de confusions avec diverses étoiles. Notre analyse a montré que les phénomènes détectés en l'air ne correspondaient en rien à ceux décrits depuis le sol, et pour cause... (ndA).

Entretien avec le colonel Wilfried De Brouwer

« Notre approche est de n'exclure aucune hypothèse, y compris l'hypothèse extra-terrestre ! »

Chef de la section « Opérations » à l'Etat-Major de la Force Aérienne, le colonel-aviateur Wilfried De Brouwer est responsable de la politique concernant la mise en œuvre des avions (tactiques et de transport) et des radars de détection des systèmes de défense et de contrôle du trafic aérien. Il est également chargé des domaines « guerre électronique », « mobilisation de protection », mais surtout des domaines « aviation tactique » et « détection radar » sur F-16 et Mirage V.



Cliché J.-Ch. Monferran

Le colonel De Brouwer : « nous ne pouvons pas actuellement identifier la nature et l'origine des engins, s'il s'agit d'engins. »

— *Comment est venu cet intérêt de la Force Aérienne pour les ovnis ?*

— Notre rôle est précisément d'être intéressé par tout ce qui concerne l'espace aérien belge. Outre l'OTAN, nous avons une responsabilité nationale pour essayer de détecter et d'identifier ce qui se passe dans notre espace aérien. Nous devons, dans ce domaine, travailler en coopération avec le Ministère des Communications, qui gère l'espace aérien de la Belgique.

— *Comment s'explique votre prise de position favorable à la SOBEPS ?*

— Le Ministre de la Défense, contacté par la SOBEPS, a déclaré que la Force Aérienne interviendrait, de manière assez limitée, mais tout de même suffisante, pour donner des informations supplémentaires aux chercheurs de la SOBEPS. Il ne s'est donc pas agi d'une initiative de la Force Aérienne ou du Ministre de la Défense, mais plutôt d'un concours apporté aux personnes qui étudient le problème. D'autre part, il faut dire qu'il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de menace vis-à-vis du trafic aérien ou de la population au sol. Il n'y a donc aucun besoin de donner une mission prioritaire aux Forces Armées.

— *Pouvez-vous nous donner des détails sur ces affaires de détections radars ?*

— Suite à une observation, le radar de notre système de défense a détecté un objet à l'écran, ce qu'on appelle un écho. Cet objet se déplaçait à une vitesse très lente, 30-40 km/h. Comme il y avait des confirmations au sol de plusieurs sources et qu'il semblait vraiment se passer quelque chose en l'air, nous avons décidé d'envoyer des avions-intercepteurs F-16. De plus, la détection de la station de Glons a été confirmée par une autre station radar militaire qui est en charge du trafic aérien. Le même écho étant détecté au même endroit, on pouvait exclure une pertubation atmosphérique. D'autre part, les F-16, qui n'ont rien observé visuellement, puisque tout se passait la nuit, ont, à certains moments, détecté des échos radar sur leur

écran. Il me faut préciser qu'il est difficile pour des radars de F-16 de détecter des objets qui n'évoluent pas au-dessus d'une certaine vitesse. Ces radars travaillent sur le système Doppler qui élimine les réflections du sol et les voitures grâce à un filtre qui élimine les objets qui évoluent à une vitesse inférieure à 80 km/h, de façon à ce qu'ils ne soient pas détectés par le radar du F-16. Ce qui constitue une limitation puisque l'objet en question se déplaçait à une vitesse très lente, comprise entre 150 et 200 km/h, pour accélérer ensuite brusquement et passer à des vitesses supersoniques. Il faut être très prudent quand on détecte un écho pareil sur un radar puisqu'il peut tout aussi bien s'agir d'interférences atmosphériques. Si l'on ne peut pas obtenir confirmation d'un autre radar au sol, on ne peut conclure qu'il y a eu vraiment des objets en l'air.

— *Et, dans ce cas-là, y a-t-il eu des confirmations ?*

— A un moment donné, on a détecté un objet sur deux radars au sol, ainsi que sur les radars des F-16. Lequel objet s'est déplacé à une vitesse pour nous « non conventionnelle ». Tout d'abord à une vitesse très faible, puis à une vitesse phénoménale en direction du sol. Cette observation n'a duré qu'une vingtaine de secondes, mais c'est suffisant pour nous permettre de conclure qu'il y a eu quelque chose en l'air. C'était la nuit du 30 au 31 mars.

— *Lorsqu'il y a eu demande de coopération de la part de la SOBEPS, comment cela a-t-il été reçu ?*

— Il me semble que ça s'est déroulé de manière plutôt non-officielle. Tout d'abord, lorsque les responsables de la SOBEPS nous ont contacté, nous avons transféré leurs questions au cabinet du Ministre où il a été décidé non seulement de prendre ces observations au sérieux, mais également de prendre la SOBEPS au sérieux. La SOBEPS a prouvé qu'elle sait analyser les observations de manière très concrète, très scientifique et nous estimons qu'il s'agit d'une organisation très sérieuse qui travaille d'une manière quasi-professionnelle. C'est pourquoi il nous a paru très intéressant de recevoir les observations de la SOBEPS et d'apporter notre concours pour essayer d'acquérir un maximum d'informations.

— *N'avez-vous pas envisagé d'envoyer également des enquêteurs de l'armée ?*

— Ça n'a pas été fait jusqu'à présent. L'armée n'est pas seule responsable dans cette affaire. D'autres ministères devraient être engagés dans une enquête pareille. Je pense surtout au Ministère de l'Intérieur. Tout ce qui a été observé au sol est en principe enregistré par la gendarmerie et c'est elle qui envoie des rapports au Ministère de l'Intérieur. C'est donc une initiative du Ministre de l'Intérieur qu'il faudrait pour, éventuellement, enquêter sur ces phénomènes de plus près.

— *Pensez-vous que cela soit souhaitable et quels seraient les moyens à mettre en place ?*

— Je crois qu'il faudrait surtout quelques personnes qui pourraient se concentrer sur ce phénomène et faire des enquêtes. Mais, comme dans chaque ministère, le personnel disponible fait défaut. En ce qui me concerne, bien qu'étant en charge des opérations, je ne peux consacrer 50 % de mon temps à ce phénomène-là et c'est le même problème, je crois, pour d'autres ministères. Les gens ont des responsabilités et le fait d'enquêter n'entre pas dans leurs attributions. Ce serait une charge supplémentaire : il faudrait désigner des personnes spécialisées dans certains domaines, ce qui entraine des difficultés au niveau ministériel.


Cliché B. Mancusi

« La SOBEPS, une organisation très sérieuse » : de g. à d. Lucien Clerebaut et Michel Bougard, les dirigeants de la SOBEPS.

— *Le niveau des observations n'est-il pas suffisamment intrigant pour débloquer la situation ?*

— Comme je l'ai dit, il n'y a pas de menace. Nous avons affaire à des observations dont certaines ne sont pas crédibles et qui pourraient concerner des étoiles ou des planètes ; mais d'autres sont assez extraordinaires — il faut bien l'admettre. C'est là-dessus qu'il faudrait travailler avec l'aide d'une organisation spécialisée dans ce domaine, mais il est difficile de justifier des demandes de moyens supplémentaires. Nous sommes engagés dans un système de défense concret et bien établi. Il faudrait plus d'argent et notre budget est limité, notamment en personnel.

— *Lors du week-end pascal, il y a eu une opération conjointe de la part des forces aériennes et de la SOBEPS. Mais l'intervention d'un bimoteur s'est effectuée avec 3/4 d'heure de retard. Qu'est-ce que vous retirez de cette opération ?*

— Beaucoup trop de gens ont téléphoné à la SOBEPS et le centre d'opérations a été submergé, n'ayant pas su filtrer les bonnes observations assez vite. On a donc perdu du temps pour le décollage de l'avion car il fallait absolument une confirmation par la gendarmerie ou par une équipe SOBEPS. On a su plus tard que la centrale de Glons de contrôle radar était également submergée, bloquée par le nombre de coups de fil. C'est ce qui a causé le retard au décollage. Dans le futur, il faudrait absolument mettre sur pied un système de communication qui permette de filtrer tout ce qui n'est pas valable.

— *C'est un bimoteur qui était chargé d'intervenir. Lorsqu'on voit les reportages à la TV ou lorsqu'on lit la presse, il apparaît que, depuis l'avion, rien n'était visible, le phénomène étant beaucoup plus bas. Ne serait-il pas envisageable d'utiliser d'autres appareils qui puissent avoir plus facilement accès dans les zones basses ?*

— Je crois qu'il n'y a pas eu de problème d'altitude. Le problème était surtout, une fois l'avion sur place, de savoir exactement où se trouvait l'objet. Les observateurs au sol ne pouvaient pas diriger le pilote. C'est le centre de contrôle radar qui avait un contact téléphonique avec ceux qui s'en chargeaient. Quand on n'est pas habitué à diriger un avion vers un objectif, on peut le rater de quelques centaines de mètres. Donc, je crois que ce n'est pas l'avion qu'il faut modifier mais le système de détection. Il faudrait un contact radio sur place pour pouvoir diriger l'avion exactement à l'endroit souhaité.

— *Par ailleurs, après toutes les observations qui ont été rapportées, on a essayé d'élaborer un certain nombre d'hypothèses, certaines triviales comme l'hypothèse de phénomènes météorologiques, de lasers ou de phares, etc. Est-ce que ces hypothèses-là vous semblent être complètement à écarter maintenant ?*

— On n'écarte jamais aucune hypothèse. Nous avons à plusieurs reprises constaté qu'il y avait bien quelque chose en l'air. Quand je dis « quelque chose », il peut s'agir de ballons météorologiques ou d'oiseaux, qui donnent parfois des échos radars. Donc on n'exclut jamais aucune hypothèse, mais il est difficile de conclure et de dire qu'il s'agissait de phénomènes optiques ou peut-être d'engins téléguidés. On n'a jusqu'à présent aucune hypo-

Vague : interrogations...

Préparé par le colonel-aviateur Wilfried De Brouwer (n° 3 dans la hiérarchie militaire belge), le rapport officiel de la Force Aérienne sur les événements des 30 et 31 mars demeure toujours classifié. Le document communiqué à la presse par la SOBEPS n'en est qu'un résumé, rédigé en néerlandais par le major Lambrechts et traduit en français par les ufologues bruxellois. C'est du même major Lambrechts que la SOBEPS reçut l'autorisation *explicite* de publier ce document qui lui parvint, réceptionné par Léon Brenig, le 6 juin. On connaît la suite...

Ce que l'on connaît moins par contre, c'est la ou les raisons qui incitèrent la Force Aérienne à diffuser avec un tel délai ce document, dont l'existence était connue de la SOBEPS depuis début avril. Il est de même permis de s'interroger sur la communication, dans un premier temps à Marie-Thérèse de Brosses le 22 juin (voir *Paris-Match*, n° daté du 5 juillet, publié le 28 juin), puis lors d'une conférence de presse le 11 juillet, d'un extrait court, mais significatif, de l'enregistrement radar des F-16 effectué lors de la chasse à l'ovni de cette fameuse nuit de fin mars 1990. Dans l'hypothèse selon laquelle l'armée belge utiliserait la couverture que constitue l'ovni pour dissimuler des essais secrets américains — qu'il s'agisse de F-117A ou d'engins totalement inconnus ceux-là — ce délai de quelques trois mois pose problème : est-il ou non compatible avec une volonté délibérée d'utiliser l'ovni comme bouc émissaire ?

Il n'est d'autre part certainement pas sans signification que les pièces communiquées par la Force Aérienne soient incomplètes, puisqu'il s'agit d'un *résumé* d'un rapport dans le premier cas, d'un *extrait* d'à peine quelques secondes d'un enregistrement radar (dont la durée est de l'ordre de 45 minutes) dans le second cas.

Quelques miettes en somme, dont on peut se demander si la communication différée ne fut pas davantage le fait de la pression conjointe exercée par les ufologues et les médias, que le résultat d'un plan froidement défini par la Force Aérienne. Une situation qui laisse transparaître l'hésitation et l'embarras du monde politique et des responsables situés à différents échelons de la hiérarchie militaire, quant à la marche à suivre en pareille circonstance.

On le voit, si elle peut être interprétée de différentes façons, la situation est en définitive plus complexe qu'elle n'apparaissait au départ : invoquer la présence d'appareils ultra-secrets pose autant de questions qu'elle n'apporte de réelles réponses.

Y.B.

thèse qui pourrait rendre compte de l'ensemble des observations. La question importante est de savoir de quoi il s'agissait exactement et, à parler franchement, nous ne pouvons pas actuellement identifier la nature et l'origine des engins, s'il s'agit d'engins.

— *On a parlé d'avions furtifs, du F-117, bref d'avions américains qui seraient testés en Europe. Que pensez-vous de cette hypothèse ?*

— Pour nous, cette hypothèse est exclue, pour plusieurs raisons : tout d'abord, ces avions ne sont pas capables de rester sur place comme cela est décrit dans plusieurs observations. Se déplacer à une vitesse de 20 km/h n'est pas non plus dans les performances de ces appareils. Deuxièmement, s'ils pouvaient évoluer à une telle vitesse, ils feraient beaucoup de bruit, c'est évident — il faut quand même développer une puissance qui est égale au poids de ces appareils. Et troisièmement, les Américains devraient obtenir la permission du Ministre de la Défense pour faire des essais au-dessus du territoire belge et il n'y a pas eu de demande. Et comme il n'y a pas eu d'approche du côté américain pour faire des essais pareils, je ne vois pas pourquoi les Américains viendraient ici faire des essais d'une telle nature.

— *D'après certains, comme le GRIP, et dans la mesure où les avions furtifs sont destinés à une éventuelle utilisation en Europe, il pourrait être important pour les Américains de les tester pour voir comment ils évoluent au-dessus de zones habitées ?*

— Pourquoi les Américains feraient-ils des essais ici en Europe, sans permission, avec le risque d'avoir un accident qui pourrait créer un incident diplomatique au niveau mondial ? Car il ne s'agit pas seulement de la Belgique, mais de l'OTAN, dont le concept même pourrait être remis en question. Je ne crois pas que les Américains pourraient prendre un risque pareil, c'est évident.

— *Je suppose que, dans la mesure où ces hypothèses ont été envisagées, des demandes de renseignements ont dû être faites par les Forces Aériennes belges auprès de l'OTAN ou des Américains ?*

— Non, jusqu'à présent, on n'a pas fait de demande (voir encadré p. 26).

— *Pensez-vous que ce serait une précaution à prendre ?*

— Oui. Il faut voir quelle conclusion nous obtiendrons après cette série d'observations et après l'analyse des données que nous avons jusqu'à présent. Avant de s'engager dans un domaine international, avant d'alerter nos partenaires de l'OTAN, il faut être sûr qu'il y a eu quelque chose d'anormal. Nous devons analyser profondément tout ce que nous avons à notre disposition et je crois que jusqu'à présent, nous ne pouvons pas dire clairement : « Oui, il y a eu des objets non identifiés, produits par une technologie supérieure, qui se déplacent dans notre espace aérien ». Il faut quand même avoir confirmation de plusieurs sources, de plusieurs systèmes de détection ainsi que la collaboration de scientifiques.

— *Y a-t-il eu des discussions au sein des états-majors sur la possibilité de créer un bureau d'experts à un niveau international et est-ce que les militaires ont envisagé d'en parler et de mettre de telles discussions à l'ordre du jour ou cela pose-t-il des difficultés au niveau de la hiérarchie ?*

— A ma connaissance, il n'y a pas encore eu de telles discussions et, en effet, cela a l'air de poser quelques difficultés, tout d'abord au niveau belge, puisque les gens ont peur de se ridiculiser. Avant de s'engager, il convient d'obtenir la certitude qu'on a affaire à des phénomènes anormaux. Deuxièmement, il faut un engagement non seulement militaire, mais également politique et je crois que nous n'avons pas suffisamment de preuves pour porter le problème à un niveau très élevé. Lorsque l'on commence à discuter aux niveaux politique ou militaire les plus élevés, il faut avoir des preuves concrètes, preuves qui, jusqu'à présent, font défaut. Si on pouvait prendre, par exemple, des photos infrarouge qui pourraient indiquer que ces objets existent vraiment et se déplacent, on pourrait présenter un argument concret pour dire qu'il y a en effet quelque chose qu'il convient d'étudier.

— *L'armée américaine, dans les années 40, forte des premières observations d'ovnis, avait mis en place un réseau composé d'enquêteurs et d'experts scientifiques. Est-ce que, à une échelle plus réduite, bien sûr, un tel travail ne pourrait pas être envisagé ?*

— Les Américains ont beaucoup plus de moyens que nous et, malgré tout, je crois qu'ils ont quand même abandonné cet effort. Il ne faut pas attendre d'un petit pays comme la Belgique qu'il se lance dans un domaine pareil à une telle échelle. Tout ce que nous pouvons faire, c'est, avec les moyens et le personnel limités dont nous disposons, acquérir un maximum d'informations pour finalement parvenir à une conclusion. Jusqu'à présent, je crois que nous avons déjà mis en œuvre des moyens qui peuvent donner une indication de la direction à suivre.

Scénario pour une vague

Imaginons un scénario. Supposons deux secondes que la SOBEPS parvienne à mettre de son côté suffisamment d'éléments lui permettant de formuler une hypothèse, voire une réponse à l'énigme. Eliminons tout d'abord l'idée qui consisterait à tout expliquer. Les porte-parole du groupe belge comme les observateurs extérieurs s'accordent là-dessus : il y a dans cette affaire des phénomènes très différents. Si la majorité concerne des triangles sombres munis de phares, d'autres observations font état de manifestations aux comportements, formes et couleurs multiples. Cela étant dit, supposons donc, après un gros travail d'enquête sur les lieux (en partie réalisé), de documentation auprès des ufologues américains ou britanniques (on a signalé avec raison les parallèles troublants qui existent entre la vague belge et celles survenues voici quelques années au-dessus de la vallée de l'Hudson ou du sud de l'Angleterre), de discussions avec des experts divers et variés, voire après une analyse fine du contexte social, politique, etc. de cette vague, supposons, disais-je, une partie de l'énigme résolue. La SOBEPS publie ses résultats. Avec le crédit dont elle jouit à présent, on peut imaginer que les médias y prêteront attention. D'où un sérieux problème. En effet, devenue interlocutrice valable, la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux se doit, et l'on en a bien conscience avenue Paul-Janson, de raison garder et de faire preuve de prudence dans ses propos. Clamer qu'il s'agissait bien, pour partie des cas, d'extraterrestres ou du F-117 A (pour prendre les deux hypothèses en présence) n'est dans les deux cas pas exempt de possibles lourdes conséquences. Sans parler des débats que cela risque immanquablement d'entraîner de la part des autres ufologues ou de scientifiques et commentateurs aussi divers que variés. N'est-il pas souhaitable de mener donc au préalable la discussion de façon plus restreinte, ceci afin d'éviter toutes déclaration hâtive, comme toute controverse sans fin ?

La SOBEPS, de par les liens tissés, de par la qualité de son travail, de sa documentation, a peut-être la solution en vue. Elle a su dans cette affaire, réussir là où **tous** les autres groupes avaient échoué : parvenir à conduire une négociation avec des corps constitués, quelles que soient les raisons profondes qui ont poussé les politiques et les militaires à accepter cette confrontation. Lorsqu'on sait combien les ufologues sont réfractaires habituellement à ce genre d'attitude et combien ils manquent de tact et de discernement dans leur interprétation de la politique menée à leur égard, il s'agit d'un accomplissement dont on peut espérer qu'il aura des répercussions sur l'ensemble du domaine.

P.L.

— *Est-il envisagé, plutôt que de créer un service d'enquête au sein de l'armée, de donner éventuellement quelques moyens supplémentaires à la SOBEPS pour qu'elle puisse enquêter de manière beaucoup plus efficace sur les cas qui lui parviennent ?*

— C'est ce que nous avons fait durant le week-end de Pâques. Mais je pense aussi que le Ministre sera très prudent dans l'avenir puisqu'il a été critiqué par des hommes politiques, aux chambres des représentants. N'oublions pas qu'une grande majorité de la population ne croit pas en l'existence de phénomènes pareils et pense qu'il ne faut pas mettre des moyens en œuvre pour chercher à détecter quoi que ce soit. Il faut quand même s'imaginer l'opposition publique vis-à-vis de telles opérations ; c'est un élément qui est très important pour un ministre.

— *Le phénomène semble lié à l'actualité, également à l'émotion que cela suscite dans le public ou dans la presse. Si la SOBEPS parvenait, par exemple, à avoir l'appui de scientifiques, à l'Université de Bruxelles, serait-il possible de poursuivre l'effort et de travailler dans une durée un peu plus longue ?*

— A mon avis, il faudrait une réunion interministérielle pour avoir l'accord des trois ministres concernés : le Ministre de la Défense, le Ministre des Communications et le Ministre de l'Intérieur. Donc, il faut un groupe interministériel et le concours de la SOBEPS pour parvenir à une organisation concrète.

— *Les ministres sont-ils réticents à l'idée de laisser étudier le problème ou pensez-vous qu'une telle réunion risque d'avoir lieu ?*

— Je suis convaincu que le Ministre de la Défense n'est pas réticent. Mais d'autres ministres doivent être d'accord avec cette approche.

— *Si jamais les observations s'arrêtent, rien ne risque de se faire !*

— En effet, si les observations s'arrêtent, ceux qui sont assez réticents vont donner l'impression qu'ils avaient raison, puisqu'il n'y aura plus rien.

— *Des discussions dans la presse et chez les ufologues envisagent ce qu'on appelle l'hypothèse extraterrestre. Comment concevez-vous une telle hypothèse ?*

— Nous n'avons jamais exclu une hypothèse pareille. Nous avons tenu compte de toutes les hypothèses, y compris de l'hypothèse extra-

Le colonel De Brouwer : dernières précisions

Depuis notre entretien avec le colonel De Brouwer, et vu l'évolution parfois rapide de la situation, nous lui avons demandé quelques précisions concernant de nouveaux événements qui seraient survenus ou de nouveaux développements des dossiers déja existants. Ainsi, au cours d'un entretien téléphonique fin novembre, il nous a apporté les précisions suivantes.

Il semble que l'on puisse raisonnablement écarter les « *hypothèses d'une défaillance technique des radars ou d'un phénomène électromagnétique* » au sujet de la détection radar des 30-31 mars 1990. Mais, d'autre part, il faut demeurer prudent sur l'interprétation des images radars tant que les analyses en cours ne sont pas finies. Les documents publiés par *Paris-Match* en juin dernier et diffusés depuis à la télévision ne peuvent donc pas encore servir de preuves définitives de l'existence de phénomènes ovnis, même s'ils constituent des documents d'un intérêt exceptionnel (le secrétaire général de la SOBEPS, Lucien Clerebaut, nous avait de son côté apporté les mêmes précisions nuancées, engageant les ufologues à la prudence avant d'utiliser ces informations, étudiées actuellement par le professeur Meessen).

Par ailleurs, « *la Force aérienne belge a été informée à plusieurs reprises d'observations de triangles non identifiés par des pilotes civils et militaires* ». Enfin, il faut signaler que les observations de triangles au-dessus de la Belgique ne se sont pas arrêtées au printemps dernier, comme les responsables de la SOBEPS nous l'avaient d'ailleurs déjà signalé. D'autres observations ont été effectuées durant les mois d'octobre et de novembre dernier. Le colonel De Brouwer a notamment eu vent d'observations rapportées à l'occasion de la publicité faite à la rentrée du troisième étage d'une fusée soviétique Proton le 5 novembre, mais concernant semble-t-il des phénomènes n'ayant rien à voir avec Proton. Le colonel De Brouwer a par ailleurs exprimé son intérêt en apprenant l'existence d'observations de triangles volants dans le ciel du Nevada (*) et de la Californie (observations rapportées dans *Aviation Week* du 1er octobre 1990). L'hypothèse d'engins secrets ne paraît pas dans ces cas-là devoir être exclue, a-t-il ajouté en substance, mais il convient d'être extrêmement prudent avant d'assimiler les observations européennes et américaines, des comparaisons rigoureuses des données n'ayant pas été effectuées. Occasion pour lui de préciser par ailleurs que deux demandes auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles au sujet d'éventuels essais d'appareils secrets sur la Belgique ont reçu de fermes réponses négatives.

P.L.

(*) C'est de la base militaire de Nellis, dans le Nevada, qu'eurent lieu les essais secrets du F-117 A.

terrestre. Jusqu'à présent, nous n'avons pas de données concrètes pour infirmer l'hypothèse extraterrestre, on a tout de même observé des comportements non conventionnels de la part de ces objets, on a pu les suivre, donc, on conserve cette hypothèse. Mais, par ailleurs, nous n'avons pas encore prouvé qu'il s'agissait d'engins extraterrestres. De plus, nos informations viennent d'observations visuelles et les observations visuelles sont toujours très subjectives. Quoique nous ayons constaté des corrélations entre différentes observations radars la nuit du 30 au 31 mars, nous n'avons pas encore de preuve d'une corrélation entre les observations radars et les observations visuelles d'un phénomène au comportement tout à fait non-conventionnel. Quand je dis non conventionnel, nous sommes quand même au fait des moyens techniques à notre disposition, des moyens de propulsion, etc. Il faudrait quand même des preuves supplémentaires, par rapport aux éléments dont nous disposons maintenant, pour conclure qu'il s'agit vraiment d'engins extraterrestres.

— *Est-ce que, dans la mesure où elle n'est pas exclue, l'hypothèse extraterrestre est discutée au sein de l'armée ou avec d'autres organismes officiels ?*

— Il existe certainement des discussions, mais on n'est pas encore arrivé à une approche méthodique, il y a des rapports qui vont dans ce sens, mais on ne peut pas vraiment partir de cette hypothèse. Notre approche est de n'exclure aucune hypothèse. Chaque fois qu'une observation est faite, on l'analyse et l'on regarde si d'autres hypothèses peuvent en rendre compte. Après des centaines d'observations et de constatations, on pourrait peut-être parvenir à une conclusion, mais jusqu'à présent, nous n'avons pas retenu l'hypothèse extraterrestre comme base de départ.

— *Comment définissez-vous l'hypothèse extraterrestre, qu'est-ce que cela implique pour vous ?*

— Pour nous, cela implique que nous ne pouvons pas définir ni déterminer l'origine ou la nature d'un objet qui se déplace dans l'espace aérien et qui a un comportement et des performances qui sont tout à fait en dehors du domaine des performances d'engins connus, même expérimentaux. En dehors de cela, nous n'avons pas de définition.

— *Les ufologues entendent souvent par là des vaisseaux de reconnaissance qui viendraient d'une autre planète, d'une autre civilisation. Prenez-vous le terme dans cette acception ou avez-vous une définition plus restreinte ou plus élargie ?*

— Je crois que nous n'avons pas de définition officielle. C'est clair : aucune définition précise n'a été enregistrée quelque part. Mais je crois qu'en effet, c'est de cela que l'on parle, d'engins d'observations qui viendraient d'un autre système solaire. Il faut dire que nous sommes très prudents dans ce domaine, puisque nous nous engageons quand même dans un domaine inconnu. Il faudrait des preuves concrètes pour pouvoir dire qu'il s'agit en effet d'engins qui viennent d'ailleurs et nous n'avons pas de telles preuves jusqu'à présent.

— *Dans la mesure où cette hypothèse peut être envisagée, les implications sont colossales pour nous...*

— En effet...

— *... le problème dès lors n'est-il pas crucial ?*

— Je ne sais pas si c'est crucial, finalement. C'est quelque chose qui existe peut-être depuis très longtemps et je crois que nous ne pouvons rien changer à une situation existante. Mais cela serait très intéressant de découvrir que vraiment il y a des engins extraterrestres. Pour nous, c'est vraiment un défi de pouvoir déterminer l'existence d'engins pareils. □

© CSI/Science-Actualités

Propos recueillis par Pierre Lagrange, Jean-Christophe Monferran et Laurent Planche. **Bruxelles, 8 mai 1990**



CLIPS & CLAPS

■ ETES-VOUS BIEN ASSURÉ ?

Un article de la *Tribune* de Salt Lake City (USA), du 3 février 1990, apporte d'intéressantes précisions sur l'assurance anti-enlèvements (voir *OP* n° 43/44, p. 48). En fait, il semble qu'il s'agisse d'une bonne blague et que les « assurés » et la compagnie ont le sens de l'humour, oyez plutôt...

La *UFO Abduction & Casualty Insurance Co.* (compagnie d'assurance pour enlèvement et accident par un ovni) a été fondée il y a trois ans par Mike St. Lawrence à Altamonte Springs (Floride). Cette société propose de payer 10 millions de dollars à ses assurés s'ils peuvent prouver qu'ils ont été enlevés par des humanoïdes. Le slogan de la compagnie, « *Assurance enlèvement par un ovni, ne quittez pas la Terre sans elle* », a été récemment remplacé par « *Vous pouvez seulement m'enlever, je suis assuré* ». Que doit faire le ravi-assuré une fois qu'il a été relâché ? C'est simple : il lui faut remplir un questionnaire où on lui demande, par exemple, si les extraterrestres étaient de « type A », « type B » ou « autre », le numéro d'immatriculation de l'astronef et de faire signer un ufonaute responsable. Si ces conditions sont remplies, la compagnie s'engage à payer à l'assuré un dollar par année pendant 10 millions d'années et si le ravi n'est jamais relâché, la somme sera versée à une personne de son choix. Les affaires marchent puisque plus de 1500 personnes (parmi lesquelles on retrouve l'inévitable Shirley MacLaine) ont payé les 9.95 dollars de l'assurance. Pour le moment, seul un habitant d'Albany (New York) a prétendu avoir les preuves de son enlèvement, il est donc possible que la société doive passer prochainement à la caisse... (*UFO-Express*, n° 64, mai 1990).

B. Mi

■ LE PHENOMENE DU 5 NOVEMBRE 1990

Le soir du 5 novembre, les aéroports, la police, les journaux, les astronomes et les ufologues suisses furent submergés d'appels téléphoniques : un phénomène lumineux de grande ampleur avait été observé vers 19 h 00.

Le spectacle fut aussi visible depuis la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Allemagne. L'explication arriva le 9 novembre : selon le SEPRA (Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique), il s'agissait de la rentrée dans l'atmosphère de morceaux de la fusée porteuse du satellite soviétique *Gorizont 21*.

Nous reviendrons plus en détail sur cette affaire dans le prochain numéro d'*OP*.

B. Mi

Observations suisses

• Le 14 janvier 1990, de 21 h 50 à minuit, la police, l'aéroport et les journaux de Genève furent assaillis de coups de téléphone : des habitants de la région voyaient sept lumières tournoyant dans le ciel. Ce phénomène était causé par des projecteurs (de 2500 à 7000 watts) testés par la discothèque Macumba à Saint-Julien-en-Genevois (France) (*La Suisse*, 15/1, *Tribune de Genève*, 16/1).

• Le 20 janvier, un garçon de 13 ans aurait filmé en vidéo un « ovni » dans le canton de Thurgovie. Malheureusement, il ne m'a pas été possible à ce jour d'obtenir plus de renseignements (*personnel*).

• Le 26 janvier, vers 22 h, une habitante de Sigirino (Tessin) observa une « étoile » au-dessus de Ponte Capriasca. Elle resta immobile pendant 4 minutes, puis tourna sur elle-même et s'éloigna à grande vitesse (presse suisse, 29/1, *Tessiner Zeitung*, 30/1, *Il Mattino della Domenica*, 15/4).

• Le 4 février, à 12 h 40, une habitante d'Olten (Soleure) observa pendant trois secondes une boule dorée, de la dimension de la pleine lune, qui se déplaçait à grande vitesse (*Oltner Tagblatt*, 9/2).

• Le 9 février, vers 19 h 30, deux personnes qui admiraient la phase finale d'une éclipse de lune à Mezzovico (Tessin) observèrent deux boules lumineuses immobiles dans le ciel. Tout à coup, l'un des objets se déplaça à grande vitesse vers le sud en laissant derrière lui une traînée lumineuse et disparut (*Il Dovere*, 16/2).

• Le 20 février, vers 03 h 15, les membres d'une fanfare de Lucerne qui se promenaient observèrent deux objets elliptiques qui planaient au-dessus de la ville. L'un des objets atterrit près de l'église des jésuites et des entités de couleur verte en sortirent. Les humanoïdes se renseignèrent auprès des promeneurs sur le folklore et la culture de la cité. Par chance, un des témoins avait sur lui le programme du carnaval, il put donc en faire cadeau aux aimables ufonautes. Ce sympathique canular fut inventé par la fanfare à l'occasion du carnaval, comme cela fut confirmé à l'ufologue bâlois Luc Bürgin (*Luzerner Neuste Nachrichten*, *Vaterland*, 21/2, *Luzerner Tagblatt*, *Gotthard-Post*, *Nidwaldner Tagblatt*, 22/2, *Sign*, n° 6, mars-avril 1990, n° 7, mai-juin 1990).

• Le 21 (?) février, de nombreux habitants de Zoug se seraient annoncés à la police pour signaler la présence d'un objet dans le ciel. Toutefois, selon l'enquête de Luc Bürgin, il s'agissait à nouveau d'une farce de carnaval (*Zuger Tagblatt*, 22/2, *Sign*, n° 7, mai-juin 1990).

• Le 25 février, vers 00 h 10... enfin un atterrissage présumé avec traces ! Un jeune homme de 17 ans rentrait à la maison sur son cyclomoteur lorsque son attention fut attirée, à Holziken (Argovie), par *« des projecteurs rectangulaires, deux rouges et deux orangés »* dont les faisceaux étaient dirigés vers le ciel. S'arrêtant pour mieux observer, il vit que les lumières provenaient d'une soucoupe « classique » avec coupole et hublots, reposant sur trois pieds, dans un champ. Après environ une minute, le témoin, intimidé, repartit avec son vélomoteur. A 270 m de l'endroit où se trouvait le témoin, trois trous de 10 cm de profondeur, disposés en triangle irrégulier, furent découverts. Selon l'ufologue Adolf Schneider, il n'y avait pas de radioactivité anormale (*Jupiter-Journal*, n° 26-27, avril-mai 1990).

• Le 7 mars, à 08 h 48, à Ober-Balm, près de Wetzikon (Zurich) le contacté Eduard Meier et une amie auraient observé dans le ciel *« un objet argenté qui brillait au soleil »*, en direction du sud-ouest. Il aurait eu la forme d'un haltère et suivi une trajectoire nord-sud avant de disparaître derrière les nuages (*Stimme der Wassermannzeit*, n° 75, juin 1990).

• Le soir du 23 mars, six habitants de Muzzano (Tessin) observèrent au-dessus d'Agno, pendant 6 minutes, un objet lumineux blanc en forme de disque (*Il Dovere*, 31/3).

• Le 24 mars, vers 20 h 30, deux personnes observèrent à Viganello (Tessin) un gros objet rhomboïdal au-dessus du Monte Brè. D'abord sombre, la masse s'est illuminée en jaune. Elle est restée visible pendant environ 20 minutes (*Il Dovere*, 31/3, *Il Mattino della Domenica*, 15/4).

• Les 23, 24 et 25 mars, entre 21 h et minuit, l'Observatoire de Locarno-Monti fut assailli de dizaines de coups de téléphone provenant pour la plupart d'habitants d'Orselina, Ascona et Brissago (Tessin). Les témoins avaient vu des points lumineux qui se mouvaient continuellement dans le ciel, au sud (donc en Italie). Sergio Cortesi, directeur de l'Observatoire, parvint à identifier les lumières comme étant celles de projecteurs du cirque italien Medrano qui avait planté sa tente à Luino (*Corriere del Ticino*, 29/3).

• Le 25 mars, un habitant de Novaggio (Tessin) observa deux objets très proches l'un de l'autre et très lumineux. Selon l'ufologue italien Massimo Cantoni, il s'agissait de Saturne et Vénus (*Il Mattino della Domenica*, 15/4).

• Le 27 mars, à 22 h 43, des habitants de la région de Saint-Gall auraient observé une boule lumineuse, mais comme le journal local lançait un appel à ses lecteurs, il s'agissait certainement d'un poisson d'avril (*Ueseri Dorfzitig*, 29/3).

• Le 9 (?) avril, vers 21 h, de nombreux habitants de la région de Mendrisio (Tessin) observèrent un groupe de cinq lueurs blanches-jaunes ovoïdales qui tournaient dans le ciel. Selon Massimo Cantoni, il s'agissait des lueurs de projecteurs d'un cirque (Medrano ?) à Côme (*Corriere del Ticino*, 11/4).

B. Mi

Slide

Certaines personnes auraient, en apparence, le pouvoir d'allumer ou d'éteindre l'éclairage public. La science ne reconnaît pas cette sorte de manifestation paranormale spontanée qu'elle n'explique pas. Mais dans le même temps, les témoignages affluent. Selon Hilary Evans, ce phénomène étrange ne semble pas pouvoir faire l'objet de tricheries, contrairement aux torsions de cuillères par exemple. En effet, ou bien le secteur est alimenté ou bien il ne l'est pas. Du coup, Evans s'est piqué au jeu. Il a décidé de coordonner un nouveau projet baptisé SLIDE : « Street Lamp Interference Data Exchange ». Dans un premier temps, SLIDE sera un forum entre les « anomalistes » et les personnes détenant ce « *pouvoir* » étrange. A terme, il constituera une base de données permettant des travaux de recherches plus conséquents. Témoignages et échanges de vues constitueront le menu d'un bulletin intitulés SLIDINGS, disponible sur la base de 3 numéros par an contre £5, à adresser à Hilary Evans, SLIDE Coordinator, 59 Tranquil Vale, Londres SE3 OBS, Angleterre.

Thierry Pinvidic

HOMMAGE

L'homme au Livre bleu

• par Pierre Lagrange

A l'automne 1960, voici 30 ans, disparaissait le capitaine Edward J. Ruppelt, peut-être l'une des figures les plus extraordinaires de l'ufologie.



Ingénieur en aéronautique rappelé en service actif, Ruppelt arrive à la base de Wright Patterson, près de Dayton dans l'Ohio, en janvier 1951. Son bureau se trouve près de celui des enquêteurs du *Project Grudge*, le programme d'étude des ovnis de l'armée. Ruppelt est surpris de la légèreté avec laquelle les militaires de Grudge traitent les affaires. Lorsqu'arrive l'ordre du général Cabell de préparer un rapport d'évaluation sur le programme UFO, Ruppelt est requis pour effectuer le travail. Le rapport rédigé, il le présente à Washington. Un remaniement de Grudge est décidé et, ainsi que l'écrit Ruppelt : « *Comme j'avais conduit l'évaluation des précédents rapports d'ovnis, j'étais devenu l'expert ; on me fila le boulot.* »

Bientôt, le programme est remanié et change de nom. On pourrait traduire *grudge* par rancœur, ce qui laisse supposer dans quel esprit les enquêteurs travaillaient. Le nouveau programme dirigé par Ruppelt s'appellera *Blue Book*, expression qui, aux Etats-Unis, désigne les cahiers de tests d'aptitude dans l'enseignement. *Grudge*, *Blue Book* : lorsqu'on sait avec quelle minutie, avec quelle absence d'a priori, avec quelle compétence, Ruppelt et son équipe enquêteront les très nombreuses affaires d'ovnis qui parviendront à leur connaissance au cours de cette année 1952, on se sent des compétences d'exégète et l'on a du mal à attribuer au seul hasard le choix des noms de programmes. C'est au cours de cette année que l'on voit et photographie les lumières de Lubbock, que les *jets* chassent des ovnis au-dessus de Washington, etc...

En ufologie, on mesure souvent l'intérêt que l'on porte à une personne en fonction des hypothèses qu'elle défend. C'est de bonne guerre, les génies sont toujours ceux qui nous ressemblent le plus. Mais Ruppelt n'offre pas de prise de ce point de vue. Il ne défend aucune hypothèse, n'a pas de grande cause à soutenir. Il fait simplement son travail. Pourquoi autant d'enquêtes ? Parce que le but du programme est d'étudier les ovnis. Pourquoi avec autant de minutie ? Parce que cela a été décidé lors du remaniement du projet. Et ainsi de suite. Ruppelt va trouver des témoins au Texas ou en Floride, il rédige des rapports d'enquête, il discute avec les consultants du projet, il entretient de bons rapports avec les ufologues comme Keyhoe qui défendent la thèse du secret militaire, il répond aux questions des journalistes, etc...

Finalement en 1953, Ruppelt quitte Wright Patterson et retourne à la vie civile. Trois ans plus tard paraît, chez Doubleday à New York, *The Report on Unidentified Flying Objects*(1), l'un des plus beaux ouvrages sur l'âge d'or des soucoupes. Le contraste avec les autres livres sur le sujet parus à la même époque est surprenant : on n'y trouve aucune des explications extraordinaires qui sont le lot des autres livres sur les ovnis, qu'il s'agisse d'expliquer les comportements des phénomènes ou des personnes. Keyhoe pensait que « les huiles savaient », mais que les enquêteurs officiels camouflaient les faits : Ruppelt note que certains *high brass* envisageaient des soucoupes aux origines extraterrestres alors que d'autres non. Quant aux sous-off de *Grudge*, loin de « cacher la vérité » selon un plan établi, ils faisaient d'abord tout pour ne pas trop froisser leur hiérarchie. L'astronome

Menzel pensait que toutes ces soucoupes étaient des phénomènes naturels non reconnus comme tels et qu'il fallait être singulièrement irrationnel pour penser autrement ; lorsque Ruppelt, après enquête sur place, ne parvenait à expliquer un cas, il le rajoutait consciencieusement à son fichier « non identifié » sans aller s'interroger sur la folie des hommes ou les plans cachés du cosmos.

La particularité de Ruppelt tient à ça : jamais il n'a cherché à « monter » une affaire, un cas, une controverse. Là où tous se jetaient des accusations de folie, d'irrationalité, de participation au camouflage de la vérité, là où tous transformaient profondément la société ou la nature pour faire passer leurs explications, Ruppelt ne changeait rien. A aucun moment dans son livre, le lecteur n'a besoin de bouleverser son image du monde pour accepter les faits qui sont décrits. Simplement, viennent s'ajouter au pain quotidien de tout honnête homme quelques « soucoupes ». De quoi troubler certes, mais sans risquer l'extase.

On ne peut pas dire que Ruppelt croyait ou ne croyait pas aux ovnis et, avec sa façon unique d'aborder le dossier comme les différents acteurs rencontrés, il occupe une place à part. Pendant deux années, entre 1951 et 1953, les ovnis sont devenus un sujet *normal* d'étude. Pendant deux années, Ruppelt a réussi le pari d'étudier le sujet comme s'il s'était agi de tout autre problème. Ce n'est pas un hasard si c'est précisément lui qui a transformé les « soucoupes volantes » en « ovnis ».

Le capitaine Edward J. Ruppelt avait compris ce que bien peu ont compris : les ovnis ne sont pas un sujet extraordinaire, *même* s'il s'agit de machines extraterrestres. □

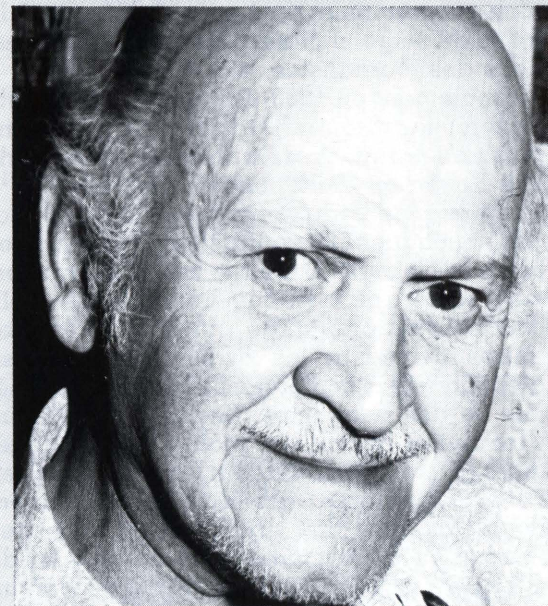
Pierre Lagrange

(1) L'ouvrage parut aux Etats-Unis en 1956. Une seconde édition, augmentée de trois chapîtres supplémentaires, fut publiée en 1959. Dans ces nouveaux chapîtres, Ruppelt abordait la question des contactés (sur lesquels il préparait un ouvrage au moment de sa mort) et avouait être devenu beaucoup plus sceptique. Les soucoupes volantes n'existent pas, concluait-il. Les ufologues, tellement conquis par le personnage de Ruppelt, ont souvent soupçonné, sans jamais pouvoir le démontrer, que ces chapîtres supplémentaires lui avaient été dictés par l'Air Force, laquelle aurait pu exercer des pressions sur son employeur (Ruppelt travaillait pour Northrop, qui tire une bonne part de ses subsides de contrats militaires). Signalons qu'une édition française parut en 1958 chez France-Empire, très expurgée. Des pages entières ont parfois disparu. Il reste à publier une édition française complète de cet ouvrage fondamental pour la compréhension des controverses des années cinquante et du rôle de l'armée dans l'étude des ovnis.

Alfred Nahon (1911-1990)

Emporté par une attaque, Alfred Nahon est décédé le 5 octobre en son domicile d'Avignon. Il avait 79 ans.

Alfred Nahon se considérait avant tout comme psychologue-graphologue et mondialiste. Avec lui, l'ufologie perd un de ses représentants les plus originaux. Il s'était intéressé aux soucoupes depuis le début des années cinquante, à la fréquentation de Marc Thirouin et d'Ouranos, qu'il avait représenté en Suisse. Lorsqu'en 1955, il fonde *Le Courrier interplanétaire*, après avoir rédigé une belle série d'articles dans un hebdomadaire helvétique, il cherche à produire autre chose qu'une simple revue de plus sur les ovnis. Les thèmes du mondialisme, de la lutte contre le surarmement sont omniprésents dans *Le Courrier interplanétaire* qui compte parmi ses correspondants actifs certaines personnes dont les noms seront de plus en plus connus, tels Henri Chaloupek ou Raymond Veillith, qui fondera quelques années plus tard *Lumières dans la Nuit*.



Alfred Nahon fréquente alors non seulement les ufologues, mais aussi les milieux du pacifisme. Il discute graphologie et soucoupes avec Jean Cocteau.

Son originalité par rapport aux centres d'intérêts habituels de l'ufologie, on la trouve encore dans sa passion pour les mystères lunaires, auxquels Nahon consacre un ouvrage en 1973. Mais surtout, on la perçoit par sa façon de concevoir le travail de l'ufologue. La recherche du Contact selon Nahon ne consistait pas simplement à traquer les soucoupes à l'occasion d'enquêtes auprès de leurs témoins ou à les attendre lors de veillées nocturnes, mais à participer aux changements politiques nécessaires pour permettre un tel contact. Il fallait donner aux extraterrestres le goût de notre planète. Dans ses belles constructions utopiques, il prônait une réforme de l'enseignement (il avait fait des propositions au Ministère de l'Education et se désolait de son manque d'intérêt), suscitait des chaînes de grévistes de la faim pour sensibiliser à la question du nucléaire. Souvent, après quelque fréquentation et des discussions passionnées, il se trouvait déçu par ses amis lorsqu'il s'apercevait qu'ils ne poursuivaient pas exactement les mêmes buts que lui. Il ne se gênait alors pas pour le leur faire savoir. Je conserverai toujours cette lettre qu'il m'adressa après avoir lu, avec beaucoup d'attention, un article sur l'histoire de l'ufologie dans lequel je le citais. Il n'avait pas apprécié le traitement que je faisais subir aux ovnis en général et à lui en particulier. Mais une explication franche ne signifiait pas rompre le dialogue. Nahon bataillait avec les gens plus que contre eux. Le voici maintenant statue, il n'est plus besoin de se battre mais de se souvenir.

Pierre Lagrange

Astronomes, ufologues, extra-terrestres...

Les ufologues aiment les révolutions, ils ne conçoivent que des modifications massives d'opinions, que des apocalypses soucoupiques. Ils n'ont pas encore compris que les plus grandes révolutions sont dues à de minuscules causes. Ainsi, passent complètement inaperçus d'eux les rares moments ou de petits changements potentiellement lourds de conséquence se déroulent. D'où ce temps de retard avec lequel j'en ai vu plusieurs réagir au récent ouvrage sur *La Vie extraterrestre* paru chez Larousse dans la collection Essentiels. Dû à deux astronomes connus et respectés, Jean-Claude Ribes, directeur de l'observatoire de Lyon (auquel on devait avec François Biraud un ouvrage sur l'exobiologie chez Fayard en 1970 dans lequel les ovnis étaient déjà abordés) et Guy Monnet, président de la Société du télescope Canada-France-Hawaï, *La Vie extraterrestre* ne joue pas d'effets de slogans, ne promet pas une révolution des mentalités, n'appelle pas au renversement des institutions scientifiques par la pensée ufologique. Mais son ton apparemment conservateur ne doit pas tromper. Sous son côté didactique, résumé des connaissances, précis, cet ouvrage, paru chez un éditeur plutôt habitué aux manuels qu'aux pamphlets, devrait être loué par tous les ufologues. En un chapître dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est très bien informé, les ovnis reçoivent un traitement de choix qu'ils seraient peu en droit d'attendre vu le peu d'efficacité de leurs avocats habituels, les ufologues, à leur faire passer les murs des institutions. L'existence d'un problème à étudier est posée comme un fait, les hypothèses, y compris et même tout particulièrement l'hypothèse extraterrestre, sont ouvertement abordées, la question épineuse des recherches militaires américaines est soulevée, l'originalité et l'intérêt des travaux de Jean-Pierre Petit est soulignée, etc.



Mais les amateurs d'ovnis n'ont rien vu qui continuent à crier contre les institutions et la « science officielle ». Lorsqu'on constate le manque de flair des ufologues on se prend à penser que 1) on les trouvera encore en train de vociférer contre la science officielle alors même que les ovnis seront enseignés à l'université et 2) qu'il y a de bonnes chances, s'ils effectuent leurs enquêtes de la même façon qu'ils suivent la littérature, qu'ils évacuent une éventuelle authentique visite d'extraterrestres sous prétexte de non conformité aux canons soucoupiques en vigueur.

Et que l'on ne vienne pas dire que les scientifiques sont trop prudents, qu'ils tournent trop autour du pot sans se décider, qu'ils craignent trop leurs collègues pour livrer leur opinion, bref, qu'ils n'ont pas les tripes aussi bien accrochées que les ufologues qui n'hésitent pas, eux, à écrire aux journaux, au Ministre, voire au Président pour leur exposer le scandale des soucoupes et de la recherche. Car entre les stratégies du bulldozer de certains ufologues et l'efficacité mesurée de certains chercheurs, je prétends que les plus courageux sont les seconds qui prennent la peine de réellement faire évoluer les choses là où les premiers masquent leur totale incapacité à gérer les affaires ufologiques derrière des actions d'éclat dont on sait à l'avance qu'elles seront totalement inefficaces et qui, partant, n'ont rien à voir avec un quelconque courage [1].

Très souvent, les ufologues n'ont rien à dire... et estiment nécessaire de le faire savoir. Pendant ce temps, sans vague apparente, Ribes et Monnet recommandent « *que l'on développe les recherches sur les phénomènes aériens non identifiés. Ces recherches sont utiles en ce qu'elles permettent de mieux connaître certains phénomènes naturels et de répondre à l'attente du public. Mais il est rationnel d'émettre l'hypothèse qu'elles ont parfois un rapport avec le sujet de ce livre* ». Propos sans conséquences ? Soupesez donc un instant les implications de ce genre de petite phrase « anodine ». □

Pierre Lagrange

Jean-Claude Ribes et Guy Monnet, *La Vie extraterrestre. Communication interstellaire, colonisation de l'espace*, Paris, Larousse, coll. Essentiels, 1990, 191 p., ill.

(1) Il existe bien sûr des exceptions, dans les deux sens. Un Jean-Pierre Petit fait pas mal de bruit depuis quelques années déjà et l'on peut s'inquiéter des effets que cela aura sur la suite de sa carrière de chercheur. Mais ce diable d'homme a apporté d'intéressantes contributions au débat. De l'autre côté, certains ufologues travaillent si tranquillement que d'autres, à l'évocation de leur nom, les croient souvent disparus du domaine. Sans parler encore une fois du beau travail de la SOBEPS ces derniers mois.

Faut-il ne pas croire en la croyance ?

A propos de « L'Incroyable et ses preuves »

Incroyable ! Une magnifique soucoupe volante [1] en couverture d'une revue éditée par la Direction du patrimoine du Ministère français de la culture et de la communication ! Les autorités auraient-elles donc enfin reconnu l'existence du phénomène ovni et son étude est-elle en cours en haut lieu ? Peut-être faudra-t-il à cet égard attendre encore un peu, mais que cela n'empêche pas l'amateur d'ovnis de se précipiter sur le numéro 14 de *Terrain*... Cette revue semestrielle, publiée par la Mission du patrimoine ethnologique et destinée à faire connaître les études ethnologiques des domaines français et européen, est en effet consacrée à un thème qui nous touche de près, celui de « L'Incroyable et ses preuves ».

Sorcellerie, communications avec les morts, guérisons, apparitions mariales, ovnis, problèmes de la preuve sont les questions abordées. Qu'on ne se méprenne toutefois pas : il ne s'agit pas de parapsychologie ou d'ufologie, mais bien d'ethnologie, de sociologie, d'histoire. Ceci n'empêche cependant pas l'ufologue de lire avec intérêt les différentes contributions — même s'il se heurte (exceptionnellement) à des termes aussi ésotériques que ceux d'iconomache, métaxuphile et autres tokens (texte de B. Latour). Essayons donc de résumer les différents articles, avant de réfléchir brièvement sur le concept de croyance, en particulier appliqué aux phénomènes « incroyables », autrement dits « paranormaux ». Par commodité, j'écrirai, sauf exceptions, « croyance » et « croire » sans les guillemets qui semblent pourtant quelque peu s'imposer.

Survol des terrains de la croyance

Gérard Lenclud pose le problème central de l'ensemble du numéro dans son introduction intitulée « Vues de l'esprit, art de l'autre ». L'ethnologie a en effet montré qu'utiliser le concept (ou le jugement) de « croyance » est une erreur méthodologique car c'est se référer plus ou moins implicitement à un système (sous-entendu : le nôtre) considéré comme vrai a priori. Les raisons qui font que l'on croit à quelque chose sont très complexes et, de fait, *« les hommes qui adhèrent, sous des formes extrêmement variées et fluctuantes, aux propositions qu'ils formulent, selon des modalités tout aussi diverses, y sont poussés par de* bonnes raisons » et non parce que leur esprit fonctionne différemment. Même dans le domaine de l'« *irrationnel supposé, la pensée scientifique reste un modèle de référence* », ce qui n'empêche pas l'existence de différences entre le régime des croyances et celui du savoir scientifique. Bref, l'ethnologue n'a pas à juger les croyances ou leurs raisons, il doit recueillir et traiter ce que pensent les gens comme tout autre matériau.

Dans « Ah ! la féline, la sale voisine... », Josée Contreras et Jeanne Favret-Saada décrivent ensuite la procédure mise au point par une désensorceleuse du Bocage. Lors de séances de cartomancie, Madame Flora commente les cartes tirées en visant subrepticement à « *déminer le terrain anxiogène* » du consultant. Celui-ci et sa famille doivent ensuite accomplir divers rites et actions tendant à leur faire reprendre confiance en eux en devenant (plus ou moins symboliquement) agressifs à l'égard des sorciers présumés. Dans l'interprétation des auteurs, le processus est donc une véritable et efficace psychothérapie, s'appuyant sur des croyances locales.

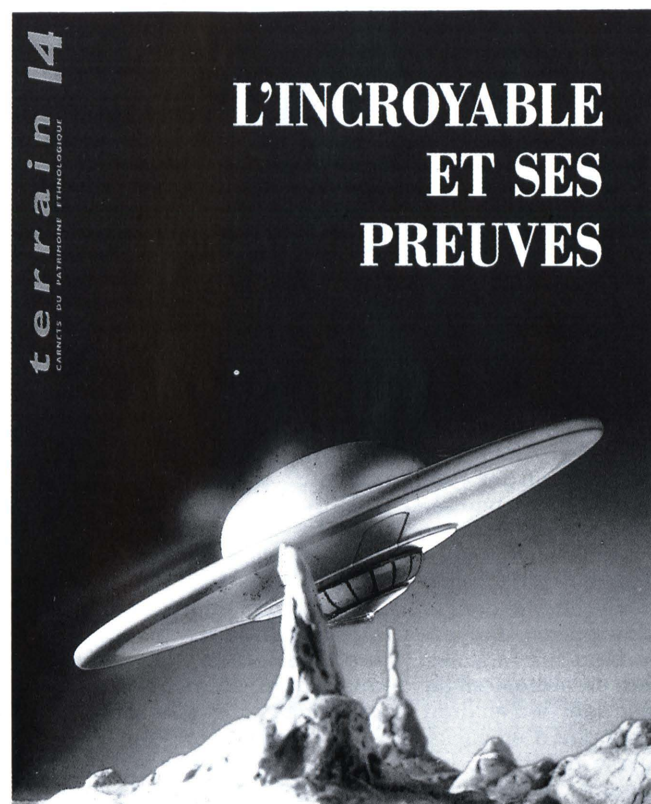
Marie-Christine Pouchelle présente dans « Les faits qui couvent, ou Claude François à contre-mort » les étranges expériences vécues par Mme G. pendant plusieurs années après la mort de la vedette : intense sentiment de sa présence voire d'incorporation par lui, coïncidences « anormales », en particulier numériques, coups frappés, etc. Mme G. fait preuve dans son journal d'un souci de rigueur et de précision destiné à démontrer la réalité des événements, au détriment de la transmission à autrui de l'émotion vécue qui avait emporté sa propre adhésion : ce problème de l'intransmissibilité de l'expérience vécue et de la preuve est, nous le savons, central en ufologie [2].

Puis Giordana Charuty étudie le cas d'Antonio Masin, un médium, voyant et guérisseur italien, dans « De la preuve à l'épreuve ». A. Masin s'est peu à peu construit un système de savoirs et de pouvoirs par un processus dialectique d'acceptations, de rejets et de transformations de diverses expériences et doctrines (magie, spiritisme, christianisme, réincarnation). Comme Madame Flora, lui aussi a créé une technique d'intervention de type psychothérapeutique aidant les patients à se prendre en charge grâce à son discours. Et s'il est convaincu de la réalité de certains de ses pouvoirs (comme ses disciples le sont vraisemblablement aussi), il pense que « *ce n'est pas l'esprit qui parle, c'est le médium* » en état d'auto-hypnose légère. « Croyance » donc si l'on veut, mais tempérée par un recul critique.

C'est toujours en Italie que nous sommes avec Elisabeth Claverie dans « La Vierge, le désordre, la critique ». Elle étudie en effet le déroulement d'un pèlerinage à San Damiano (un lieu d'apparitions mariales célèbre) et le discours des participants et des organisateurs. Pour elle, « *les pèlerins oscillent sans cesse d'un état où ils croient à un état de scepticisme en passant par un incessant travail de conception* », de (re)création de leur conviction et de l'objet de celle-ci. Et recueillir de l'eau miraculeuse, prendre des photos, acheter des objets bénis, tout cela servira de preuve au retour du pèlerinage — aussi bien vis-à-vis des autres que de soi-même. Encore une fois, il est donc erroné de parler d'adhésion inconditionnelle à une croyance. L'auteur nous emmène ensuite plus brièvement à Medjugorje, pour montrer que dans ce cas « *un homme a su mettre en place une position d'autorité et de légitimité en matière de preuves* » : l'abbé Laurentin [3].

« Quand les anges deviennent de bien mauvais messagers » de Bruno Latour est un texte passionnant, mais qui ne se place pas exactement sur le même plan que les autres articles de la revue. A partir de l'analyse de trois peintures et d'un exemple tiré de l'histoire du catholicisme, B. Latour montre en effet qu'il vaut mieux adapter la forme d'un message pour que l'esprit en reste compréhensible. C'est ainsi que l'Eglise a longtemps su rester vivante en bâtissant, en enrichissant les dogmes, en multipliant les anecdotes pieuses ou les miracles ; mais quand la religion a voulu jouer le jeu de la raison, la signification profonde de son message s'est peu à peu altérée et perdue. Un tableau donne alors les nombreuses différences entre la « *logique de chaîne* » et « *la logique de réseau* » — qu'il faut peut-être comprendre comme traduisant respectivement la démarche de la religion ou de la tradition et celle de la science. Alors, il n'y aurait pas entre elles un grand fossé, mais beaucoup de petites fissures.

Sautons très provisoirement la contribution suivante pour en venir à la dernière du dossier (qui ne clôt toutefois pas ce numéro de *Terrain*) : Alain Boureau donne, avec « L'église médiévale comme preuve animée de la croyance chrétienne », une bonne démonstration que le concept de croyance n'a pas une signification absolue, tout en apportant une confirmation aux vues de Latour. Car la doctrine de l'Eglise reposait au Moyen Age sur la tradition et sur un ensemble de preuves variables selon leur destination. Mais la pensée religieuse changea de mode d'expression lorsque, vers le XIVème siècle, la tradition perdit de son importance face à la conviction personnelle.



Dick Tracy : « Une *fausse* lune ? J'arrive... »

Sur la couverture, une ville — New York, Chicago ? — s'endort, tandis qu'une lune pleine éclaire le sommet des immeubles. Cette vignette au climat un tantinet inquiétant, tirée d'une bande dessinée de Dick Tracy, introduit le lecteur au numéro 52 de la revue *Communications*. Un fort volume de près de 400 pages dédié aux rumeurs et aux légendes contemporaines, ces récits, ces affaires, ces controverses qui, des auto-stoppeurs fantômes aux soucoupes volantes, en passant par les tatouages au LSD, les félins-mystère et le Baron noir, défrayent régulièrement la chronique. Dirigé par Véronique Campion-Vincent et Jean-Bruno Renard (connu pour ses articles et ouvrage sur les ovnis et les extraterrestres), ce numéro de *Communications* permet aux différents, et parfois divergents, points de vue sociologiques ou ethnologiques de s'exprimer à travers des études de cas minutieusement conduites. Les lecteurs d'*Ovni-Présence* y retrouveront des noms qui leur sont connus (Brodu, Caudron, Dumerchat, Lagrange, Méheust, Pinvidic). Les ovnis, bien évidemment, figurent en bonne place au sommaire.

Et même sur la couverture car, à y regarder de plus près, cette lune énigmatique n'en est peut-être pas une : une partie des nuages passent *derrière* elle. Y a-t-il un ufologue dans l'assistance ?

Communications n° 52, novembre 1990, éditions du Seuil, 386 pages, 95 FF. A commander à *Ovni-Présence* : 95 FF/25 FS + port (20 FF/5 FS).

Et les soucoupes ?

Revenons un peu en arrière ou plutôt envolons-nous en ovni avec les « Enquêtes sur les soucoupes volantes » de Pierre Lagrange, jeune chercheur au Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole des Mines de Paris et l'un des animateurs d'*Ovni-Présence*. Avec son travail sur l'observation de Kenneth Arnold et ses suites immédiates [4], Lagrange a innové en introduisant en ufologie un nouveau type d'enquête dont il nous donne ici une nouvelle illustration, en étudiant l'implication d'Arnold dans l'affaire de l'île Maury. Car il ne cherche pas seulement à savoir la vérité sur les observations de Dahl et Crisman (ont-ils menti ou non ?), mais à restituer leur rôle aux différents « acteurs », humains ou non, impliqués dans l'histoire ; et en particulier à savoir comment Arnold a pu construire sa propre opinion sur le cas en écoutant les récits des témoins, en comparant ces récits et les pièces matérielles associés à ceux obtenus pour d'autres observations, ou en discutant avec diverses personnes. La conclusion de l'auteur est qu'on ne saurait parler de « croyance ». Car toute la démarche d'Arnold était éminemment rationnelle et le degré de sa conviction dépendait des « preuves » qui lui étaient accessibles.

Puis Lagrange se propulse en France, au début des années 50, pour montrer que le même processus dynamique de questionnement des éléments disponibles était à l'œuvre chez les premiers ufologues comme Garreau, Guieu, Michel et d'autres [5]. Là encore, il n'y a pas « croyance » ou « irrationalité », mais

IMPRESSIONS

élaboration d'un discours raisonné (ce qui, à mes yeux, n'implique pas que les pionniers avaient « objectivement » raison) et construction d'une pratique analogue sur le fond à la démarche scientifique — même si de larges variantes (ou plutôt une « *foule de petites différences* ») se font jour entre ufologues ou entre eux et les scientifiques.

Je présume que P. Lagrange va s'attirer les foudres de certains négateurs, mais aussi celles de plusieurs orthodoxes (j'ai bien failli écrire « croyants »...). Les premiers lui reprocheront de ne pas rappeler que l'affaire de Maury Island est une mystification démontée depuis longtemps ou, plus généralement, de faire le jeu des obscurantistes en ne dénonçant pas tout ce qui ne va pas dans le « jeu » des ufologues. Et les seconds se demanderont quel peut bien être l'intérêt de ces vieilles histoires bien oubliées aujourd'hui alors que tant de problèmes d'importance majeure se posent. Ainsi, comprendre pourquoi les autorités cachent la terrible réalité de l'existence des ovnis ou pourquoi la communauté scientifique semble ne pas prendre le phénomène au sérieux, voilà des questions dignes d'un sociologue !

Ces interrogations sont justifiées, mais il ne faut pas oublier que l'auteur ne fait pas de l'ufologie et donc que la nature réelle des ovnis n'est pas son problème (ce qui ne l'empêche pas d'avoir certainement sa petite idée à ce sujet). Il fait de la sociologie de l'ufologie et cherche à comprendre comment se sont « construits » les ovnis et leurs réseaux d'étude. Et donc quelles sont toutes les « bonnes raisons » pour lesquelles on peut croire aux ovnis...

Croire ou ne pas croire ?

La position de Pierre Lagrange me paraît parfaitement légitime et elle s'applique bien sûr aux autres domaines de l'« incroyable » : le sociologue ou l'ethnologue peuvent — doivent — accorder a priori aux gens qu'ils étudient le bénéfice de la réalité de l'objet de leurs croyances. Car leur problème n'est pas celui de l'existence objective [6] de cet objet.

Mais quand le sociologue (Bruno Latour en l'occurence) en vient à écrire que « *la première chose à admettre lorsqu'on veut comprendre les apparitions de la Sainte Vierge, c'est la présence de la Sainte Vierge puisque c'est ce que disent les pèlerins* », je pense qu'il se trompe. Tout au moins si cette exigence concerne bien la présence (et donc l'existence) objective de Marie (ou des ovnis, etc.) et si elle ne s'applique pas seulement aux sociologues et aux ethnologues. Car une telle position, si elle a valeur générale, me paraît impérialiste et génératrice de contradictions.

Elle signifierait en effet que l'ufologue ou le parapsychologue, mais aussi tout scientifique, devrait se soumettre à un critère imposé par un sociologue à sa discipline. Elle impliquerait aussi que n'aurait le droit d'étudier que celui qui croit [7]. Par ailleurs, ceux qui nient l'existence de Marie sont aussi des croyants — que cette croyance soit alors « négative » ne change rien de fondamental — ; en tant que croyants, on devrait donc leur accorder, à eux aussi, d'avoir raison ; et donc admettre simultanément ou successivement la réalité et la non réalité de l'objet incriminé, ce qui semble assez paradoxal.

Là où je redeviens d'accord avec Latour, c'est pour ne pas « *sauter immédiatement à la conclusion que [les pèlerins] ne peuvent que mentir, se tromper, dissimuler, et qu'en fait ils veulent dire autre chose qui ne concerne pas du tout la Vierge* ». Le témoin a droit a priori au respect. Mais penser qu'il peut peut-être se tromper n'est pas dévaloriser sa personne ou ses idées, ne serait-ce que parce que le cerveau reconstruit ce qu'il perçoit et peut donc occasionnellement commettre des erreurs, surtout dans des conditions plus ou moins anormales. Il ne faut donc pas « *sauter immédiatement à la conclusion* » que le témoin se trompe, mais envisager l'hypothèse de l'erreur et l'étudier sérieusement.

Bref, pour reprendre une autre formule de Latour, je comprends que le sociologue demande à ses confrères d'accorder aux énoncés étudiés l'existence de ce qu'ils disent. Mais je conteste que le sociologue puisse m'imposer sa façon de voir à moi, pauvre ufologue.

Puisqu'*Ovni-Présence* en a parlé récemment [8], on peut rappeler, dans un contexte assez voisin de celui des phénomènes paranormaux, la célèbre émission d'Orson Welles en octobre 1938 : les nombreux Américains qui ont cru à l'invasion martienne se sont forgé une conviction erronée à partir de diverses raisons en soi parfaitement plausibles. Mais pourquoi certains auditeurs ont-ils tellement adhéré au contenu d'une fiction qu'ils l'ont prise pour la réalité, tandis que d'autres l'ont perçue pour ce qu'elle était, immédiatement ou avec un certain retard ? L'analyse de Cantril, qui repose essentiellement sur le concept de suggestibilité, serait certainement à revoir ou à affiner aujourd'hui. Mais il n'est pas illégitime de se demander par exemple si, au-delà des arguments factuels apportés par les interviewés, arguments qui étaient certes des « bonnes raisons », tel ou tel trait de personnalité (ou une combinaison d'entre eux) n'a pas été l'élément crucial faisant la différence entre ceux qui ont basculé dans la panique et les autres. La psychologie sociale aurait donc son mot à dire dans l'étude des croyances. Aucun contributeur de « L'Incroyable et ses preuves » ne cite cependant de travaux relevant de cette discipline.

En voici deux exemples dans le domaine des ovnis. Philippe Besse et Manuel Jimenez ont montré, lors d'un sondage en 1982 dans la Haute-Garonne [9], qu'il tend à y avoir dans le public une certaine corrélation entre le degré de croyance et la forme attribuée aux ovnis. Tandis que la tendance générale consiste à décrire un ovni comme une boule rouge, les « ufophobes » refusent de répondre, les « sceptiques » parlent d'étoile lumineuse, et les « ufophiles » de soucoupe (discoïdale). Stephen Resta, lui, obtient aux U.S.A. en 1975, une forte corrélation entre la croyance aux ovnis et l'externalité, c'est-à-dire la tendance d'un individu à considérer que sa destinée est contrôlée par des forces ou des personnes extérieures [10].

Ces deux études (il en existe bien d'autres, sur d'autres thèmes) montrent que la profondeur de la conviction en l'existence de quelque chose peut être liée à des facteurs extérieurs et donc, à mon avis, que cette conviction acquiert un certain statut d'objectivité. L'essentiel n'est alors pas d'appeler cette conviction « croyance », ou de refuser de le faire, mais d'étudier ce qui la fonde et les paramètres dont elle dépend.

Il paraît clair que tout un tas de bonnes choses justifient le fait de « croire » en l'existence des ovnis (ou, symétriquement, en leur inexistence !). Bonnes raisons qui peuvent d'ailleurs être différentes pour les témoins, les ufologues et le grand public, ou aussi entre ufologues. Croire aux ovnis n'est donc pas un signe d'irrationalité. Une analyse poussée de ces raisons montre cependant qu'elles ne sont pas forcément aussi solides qu'elles le paraissent à première vue [11]. Mais ceci, ce n'est plus de la sociologie ou de l'ethnologie, ou en tout cas ce n'est plus seulement cela.

Peut-être, après tout, ces disciplines doivent-elles évacuer le concept de croyance — tout en vérifiant d'abord s'il n'y a tout de même pas un bébé dans l'eau (sale) du bain, en particulier en s'intéressant à ce que la psychologie sociale ou cognitive peut dire de la croyance. Peut-être aussi est-il permis de continuer à l'utiliser, mais avec prudence et en connaissant ses limites, que ce numéro de *Terrain* nous aura aidé à découvrir ? Après tout, croire au paranormal, croire à telle religion ou à telle idéologie, croire à la science, ce pourrait être fondamentalement identique... □

Claude Maugé

LIVRES
ANCIENS & MODERNES

Science - Philosophie - Religion
Esotérisme - Folklore
Varia

Des centaines de titres épuisés
Catalogue sur demande à :
Jean-Luc PROUST
B.P. 125
33310 LORMONT
TEL. 56 06 87 28

« L'Incroyable et ses preuves », *Terrain. Carnets du patrimoine ethnologique*, n° 14, mars 1990, 176 pp., 60 FF. Diffusion CID, 131, bd Saint-Michel, 75005 Paris ; Tel. : (1) 43 54 47 15 (ou 80 FF/20 FS franco de port à commander à *Ovni-Présence*).

(1) Maquette due à J.-M. Deschamps, photo de Y. Bosson.

(2) Dans un court passage, M.-C. Pouchelle mentionne par ailleurs l'« *effet thérapeutique qu'eut sur [Mme G] cette aventure puisque l'état dépressif dans lequel elle se trouvait depuis des années fut tout à coup relégué à l'arrière-plan* » Cela évoque les conclusions de certains ufologues quant à la fonction (ou à tout le moins l'effet) des expériences ovni « fortes ». On peut se reporter par exemple à Hilary Evans dans *Gods. Spirits. Cosmic Guardians*, Aquarian Press, 1987, en particulier pp. 206-211, 231-241, ou à l'« hypothèse de Geste-Audrerie » dans C. Maugé, « OVNI-OVI : sur un certain état de la question », *Inforespace*. n° 7 hors-série, décembre 1983, p. 24.

(3) Cette autorité est toutefois fortement contestée par certains. Voir Ivo Sivric, *La Face cachée de Medjugorje*, tome 1, Psilog, 1988 (148 FF/ 37 FS + port 20 FF/ 5 FS à l'Association). Le tome 2, par Louis Bélanger, est en préparation.

(4) Pierre Lagrange, « Some Out of Date Notes on Kenneth Arnold's Flying Saucers », *Proceedings of the First European Congress on Anomalous Aerial Phenomena : Physical and Psychosocial Aspects, Brussels (Belgium), 11-13 november 1988*, SOBEPS (1989), pp. 85-104. « Pendleton, 24-26 juin 1947 : trois jours dans la vie de Kenneth Arnold et des soucoupes volantes », *Actes des troisièmes Rencontres Européennes de Lyon consacrées au phénomène ovni, 29/30 avril - 1er mai 1989, Lyon, France*, tome 2, AESV, 1989, pp. 67-81.

(5) Selon l'auteur, c'est chez nous qu'a été fondé le premier véritable groupe ufologique (la C.I.E.S. Ouranos) et que l'enquête auprès des témoins a été repensée et a acquis son statut d'élément premier de la démarche ufologique. Cela mériterait d'être approfondi.

(6) Il est évident que la question du Réel, de l'existence objective du monde et de ses objets est fondamentale. Je me place dans une optique réaliste, postulant que le monde existe (au moins partiellement) indépendamment de l'homme.

(7) Certains ufologues orthodoxes de ma connaissance applaudiront à une telle censure, puisqu'ils s'étonnent vivement que l'on puisse s'intéresser aux ovnis tout en pensant qu'ils n'existent probablement pas !

(8) Hadley Cantril, « L'invasion martienne » (avec des encadrés d'Yves Bosson et Pierre Lagrange) *Ovni-Présence*, n° 43-44, avril 1990, pp. 28-46.

(9) Philippe Besse et Manuel Jimenez, *Recherche de stéréotypes : dessine-moi un OVNI*, GEPAN, *Note Technique* n° 15, 1983, en particulier pp. 16-18.

(10) Stephen P. Resta, *The Relationship of Anomie and Externality to Strength of Belief in Unidentified Flying Objects*, M.A. dissertation, Loyola College, Baltimore, 1975, cité par Ted Peters, *UFOs - God's Chariots ?*, John Knox Press, 1977, pp. 156-158.

(11) Voir par exemple Claude Maugé, « OVNI-OVI : sur un certain état de la question », *Inforespace*, n° 63, juin 1983, pp. 2-12 et n° 7 hors-série, décembre 1983.

• LA BONNE FORMULE DU PROFESSEUR JACOBS...

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu le passionnant article sur **« La Guerre des Mondes »** *du n° 43-44 d'***Ovni-Présence**.

Mon intervention dans les pages de ce magazine ne vise pas l'analyse sociologique de l'auteur de ce document, mais simplement les illustrations datant de 1920, des pages 42 et 44, attribuées à un certain M. Dudouyt.

Parmi ma collection de documents représentant les fameux tripodes martiens, je me suis étonné des surprenantes similitudes entre les illustrations citées et celles qu'Edgar Pierre Jacobs réalisa en 1946 lorsque **La Guerre des Mondes** *parut dans le journal* **Tintin** *sous l'impulsion d'Hergé.*

Le génie de Jacobs s'est particulièrement exprimé dans bon nombre d'albums dont **L'Enigme de l'Atlantide** *et* **Le Secret de l'espadon** *où il créa de superbes engins futuristes.*

J'ai peine à croire que Jacobs ait tout bonnement plagié les illustrations de son prédécesseur. C'est pourtant bien ce qu'il en ressort après comparaison...

Jean-Marc Deschamps

• SOUVENIRS, SOUVENIRS...

Votre article « La Guerre des mondes sur sol helvétique » *(OP n° 43/44, p. 45), par la précision des souvenirs, m'a fait bien plaisir. J'ai été ravie de savoir que c'est l'émission qui vous a (un peu) donné envie de continuer dans ce domaine.*

Marlène Bélilos
Animatrice du remake de l'émission d'O. Welles à la Télévision suisse romande, en 1971

Les
OVNIS
sur
MINITEL
36-15
SOS OVNI

POUR RECEVOIR OVNI-PRESENCE PAR LA VOIE DES AIRS...

... remplissez ce bon

Je m'abonne à Ovni-Présence et recevrai, en cadeau, deux numéros spéciaux (à choisir dans la liste ci-dessous) :

offre de bienvenue réservée aux nouveaux abonnés

- ☐ GEPAN : une manip de trop
- ☐ Des cas, rien que des cas
- ☐ Speciale Italia
- ☐ Very british (spécial Grande-Bretagne)

Abonnement pour ☐ un an (4 n°) - 100 FF/25 FS
☐ deux ans (8 n°) - 180 FF/45 FS

Nom : .... Prénom : ....

Adresse complète : ....

Date : .... Signature : ....

Paiement à effectuer pour la France uniquement, à l'ordre de : AESV, adressé à AESV-France, Boîte Postale 324 13611 Aix-en-Provence Cédex 1.
Pour la Suisse et autres pays : AESV-Suisse, Case Postale 342 CH-1800 Vevey 1 CCP 18-5723-5

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html

Note importante : il est interdit de récupérer la version numérique de la présente publication et de la mettre en ligne sur tout site web, blog, réseau social, y compris un site personnel, amateur, etc. La seule parution en ligne autorisée par l'éditeur de cette revue est celle figurant sur le site web de l'AFU (Archives for the Unexplained). Toute autre parution non autorisée sera réputée contrefaite et toute contrefaçon sera susceptible de poursuites.

Important note: It is forbidden to retrieve the digital version of this publication and put it online on any website, blog, social network, including a personal site, amateur site, etc. The only online publication authorized by the publisher of this journal is the one appearing on the AFU (Archives For the Unexplained) website. Any other unauthorized publication will be deemed a copyright infringement and any infringement will be liable to prosecution.

28069194.1